

COUP D'ŒIL

Sur Mercurool-Veaunes



Commune
P.4

Divers
P.14

Associations
P.22

Il y a 100 ans

1923

22 juillet, le français Henri PELISSIER remporte le Tour de France avec 30 minutes sur l'italien Ottavio BOTTECHIA et une heure et quatre minutes sur le français Romain BELLENGER. (1)

24 juillet, le traité de Lausanne, signé par les alliés de la première guerre mondiale, met fin à la guerre entre les turcs et les grecs. Ce traité fixe les frontières et les échanges entre la Turquie et ses voisins européens.

02 août, le président des Etats-Unis, Warren GAMALIEL HERDING, décède dans l'exercice de ses fonctions dans des conditions jugées suspectes encore aujourd'hui.

24 août, naissance du comédien, acteur, réalisateur et humoriste Jean-Marc THIBAUT (décédé le 28 mai 2017). Il était le personnage principal dans la série télévisée « Maggy » aux côtés de Marthe VILLALONGA et de Rosy VARTE (2).

01 septembre, dans la région de Kanto, au Japon, un séisme de magnitude 8,3 sur l'échelle de Richter secoue les îles pendant 5 minutes. Le bilan est de plus de 140 000 morts et plus de 500 000 maisons sont détruites.

07 septembre, création de l'Organisation Internationale de Police Criminelle (OIPC), communément appelée « Interpol » dont le siège se trouve à Lyon. Cette organisation est destinée à faciliter l'arrestation des criminels qui franchissent les frontières.

16 octobre, Walter et Roy DISNEY fondent l'entreprise de production de films d'animations Disney Brothers Studios qui deviendra la Walt Disney Company. Les studios d'enregistrement comptent plus de 500 films, sans compter les courts métrages.

L'opéra GARNIER situé à Paris, du nom de l'architecte Charles GARNIER est classé monument historique. (3)

09 novembre, échec à Munich du putsch mené par le parti nazi pour prendre le pouvoir sur l'Allemagne. Hitler rédige « Mein Kampf » pendant ses neuf mois de prison afin de mettre sur papier l'horreur de sa pensée.

20 novembre, Garrett MORGAN dépose un brevet pour son invention du feu tricolore à 3 positions. Il introduit le feu central pour assurer la sécurité des intersections, les signaux existants ne disposant que du stop et start.

27 décembre, mort de l'ingénieur Gustave EIFFEL (né le 15 décembre 1832). En plus de la célèbre tour qui porte son nom, on lui doit aussi le viaduc de Garabit. (4)



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 8 mai 1945 4
 Décès d'Yveline Pleyne 4
 Gestion des cantines 5
 Petit poisson d'avril ! 5
 Espace Eden 5
 Un petit Tennis ? 5
 Projets pôle médical et pharmacie 6
 Micro-crèche Arc-en-Ciel 8
 La fête des voisins 8
 La bibliothèque 9
 Communication : Newsletter 9
 Vie des écoles et collège 10 et 11
 Travaux et fleurissement 12 et 13
 Nettoyage de printemps 13

INFORMATIONS DIVERSES

Matériauthèque 14
 Enedis / Orange / Adn 14
 Compostage 14
 Solarisation 15

COMPTES RENDUS

DES CONSEILS MUNICIPAUX 16 à 20

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Basket Club Mercuriol Chanos Curson 22
 Peindre à Mercuriol-Veaunes 23
 Le Télégraphe 24
 Mercuriol-Veaunes Animations 25
 Les Amis de la Tour 26
 Le regard de Naël 27
 Familles Rurales Collines de l'Hermitage 28
 Footbal Club Hermitage 29
 Foyer rural 30
 Farandole - Sou des écoles 31
 La Grappe Dorée 32
 Amicale Boules Mercuriol/Veaunes 33
 Les Gais Lurons 33

UN PEU D'HISTOIRE 34

AGENDA 4^{ème} de couverture



LE MOT DU MAIRE

L'été s'est bien installé, et alors que certains sont en vacances d'autres travaillent encore.

Ce début d'année déjà placé sous le signe de la sécheresse a occasionné des restrictions d'eau précoces. Heureusement, quelques orages sans gravité aux mois de mai et de juin ont permis de maintenir une belle végétation et d'apporter un minimum d'eau pour les diverses productions agricoles. Sachant que la reconstitution des nappes ne peut se faire qu'en automne et hiver, la vigilance sur la consommation d'eau reste d'actualité. Les médias en font largement écho.

À peine les vacances arrivées que nous préparons déjà la rentrée scolaire de septembre prochain avec en plus de l'école primaire, l'ouverture du "collège de l'Hermitage" géré par le Département.

A cette occasion, je souhaite la bienvenue à Madame Sonia TARDY, principale de cet établissement, ainsi qu'à tous les professeurs, aux différents personnels de l'Education Nationale et à ceux du Conseil Départemental.

L'accès au collège se fera par l'entrée sud du chemin des Blés qui sera dorénavant en sens unique. La sortie, vers le parking de l'Espace Eden sur la route départementale, sera sécurisée par des feux tricolores. L'ensemble de ces travaux sera terminé pour septembre 2023.

Ce nouveau collège est l'événement majeur de cette année 2023 pour notre commune de Mercuriol-Veaunes. Vous pouvez déjà réserver votre soirée du 15 septembre 2023 pour l'inauguration officielle à laquelle vous serez tous conviés.

À la rentrée scolaire les services de cantine et de garderie seront gérés par la commune. Les enfants de notre école primaire iront prendre leurs repas au collège. Les maternelles seront accompagnés et reçus dans une salle adaptée avec un personnel qui sera là pour les aider alors que les élèves des classes élémentaires seront surveillés pendant leur déjeuner au self.

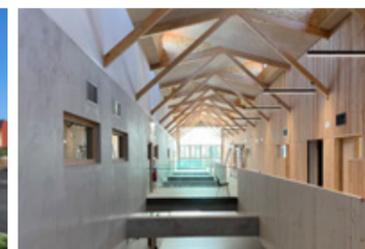
Nous constatons toujours une vitesse excessive sur nos routes communales et aux abords du village et également des accidents dramatiques. Alors, je vous incite à respecter les limitations de vitesse et à faire preuve de prudence.

J'aurai le plaisir, en fin d'année, de vous parler des projets de santé sur notre commune, portés par des professionnels. Pour le moment, les permis de construire sont en cours d'instruction, tout comme celui du boulodrome.

Pour terminer, je vous rappelle que je suis à votre entière disposition le samedi en mairie de 9h à 11h, si vous avez besoin de différentes informations sur la vie de votre commune (n'hésitez pas à appeler en mairie afin de vous assurer de ma disponibilité).

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et un bel été !

Le Maire
Michel Brunet



Vie de la COMMUNE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Alain Sandon et Michel Brunet ont ouvert la cérémonie au monument aux morts de Veaunes puis de Mercurol.

Pour la première fois, l'école de Mercurol avec son propre drapeau, accompagnait les portes drapeaux des anciens combattants sur la place de la République.

Il y a 78 ans, l'Allemagne hitlérienne capitulait.

La première capitulation a été signée en France à Reims le **7 mai 1945** à 2h41. Mais Staline exige que la capitulation allemande se fasse à Berlin avec un représentant du Haut Commandement des forces de l'Union soviétique.

C'est chose faite le lendemain, le **8 mai 1945** à 22h43, heure de

Berlin. Soit le **9 mai 1945** à 0h43, heure de Moscou.

La guerre en Europe prenait fin, mais la Seconde Guerre mondiale n'allait se terminer qu'après la capitulation du militarisme japonais, le 2 septembre 1945.

Ce second conflit mondial est avant tout marqué par une véritable hécatombe démographique : entre 60 et 70 millions de morts (c'est plus que la population française actuelle: 68 millions).

A ces sinistres chiffres doivent encore s'ajouter des millions de blessés et plus de 3 millions de disparus.

Malgré ces tristes chiffres, la guerre est de retour aux portes de l'Europe. ■



Nécrologie DÈCÈS D'YVELINE PLEYNET

Secrétaire de mairie retraitée et Membre du CCAS

C'est avec une grande émotion que je viens écrire ces quelques lignes suite au décès brutal d'Yveline PLEYNET.

Vous avez été très nombreux à avoir bénéficié de ses services, puisqu'elle a travaillé en mairie de Mercurol pendant près de 33

ans, d'abord en tant qu'agent de service à l'école des Chassis, puis rapidement au secrétariat de mairie. Elle avait en charge l'accueil, l'état-civil, les élections et l'urbanisme.

Yveline connaissait parfaitement sa commune et ses habitants. Elle avait le sens du service public et de l'intérêt général. D'une grande disponibilité, tant envers les administrés qu'envers les élus et ses collègues, elle était dotée d'un caractère agréable et généreux. D'une grande discrétion, elle était toujours prête à aider son prochain.

Yveline a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mars 2017, quelque mois après la création de notre commune nouvelle Mercurol-Veaunes.

Ce départ avait beaucoup ému les élus et ses collègues de travail. Nous étions nombreux à être présents pour lui témoigner notre sympathie et notre respect.

Mais nous étions aussi heureux pour elle, car elle allait pouvoir profiter pleinement de sa famille, qui comptait beaucoup pour elle : ses enfants Ludovic et Cécile, sa petite-fille Maëlle et bien sûr Yves, son mari avec qui elle allait pouvoir partager ses moments de loisirs préférés, lecture, sorties en vélo...

Lors des élections municipales en 2020, je l'ai sollicitée pour être membre du CCAS en tant que représentante du Téléthon pour lequel elle était très investie. Elle siégeait à cette commission avec assiduité et bienveillance.

C'est dans une salle comble à l'Espace Eden qu'un dernier hommage lui a été rendu.

A son mari Yves, ses enfants Ludovic et Cécile et leurs conjoints, sa petite-fille Maëlle, nous présentons nos condoléances les plus attristées.

Yveline nous ne t'oublierons jamais.

Michel Brunet

GESTION DES CANTINES

À partir de la rentrée scolaire 2023-2024, la mairie assurera la gestion de la cantine et de la garderie, précédemment gérées par deux associations. À cet effet, nous avons investi dans un nouveau logiciel: Inoé, qui permettra aux parents de gérer les inscriptions de leurs enfants aux différents services et à la commune.

Comme les années précédentes, la commune participera au coût du repas. Un repas revient à 8 € par enfant : 6,5 € facturés par le département qui assure la restauration + 1,5 € d'encadrement). 4,5 € seront pris en charge par les parents, le solde, soit 3,5 € par enfant correspond à la participation de la commune.

Les tarifs de la garderie sont maintenus par rapport à l'année scolaire qui vient de s'achever (2 € le matin et 3 € le soir).

L'encadrement des repas et de la garderie sera externalisé. ■



NOUS AURIONS PU CROIRE À UN POISSON D'AVRIL !

Un petit garçon prénommé Aloïs a vu le jour le 1^{er} avril dernier sur la commune de Mercurol-Veaunes.

Pressé de découvrir le monde, Aloïs est né au péage de l'autoroute, dans le camion des pompiers.

Nous présentons toutes nos félicitations à ses parents Mélanie et Julien, de Saint Barthélémy le Plain, ainsi qu'à sa grande sœur Azélie.

La dernière naissance à Mercurol remontait à 1994. Celle de Veauens est plus récente, rappelez-vous... Nous vous présentons dans le bulletin municipal de juillet 2022, la jolie petite Iris née en juin 2022. ■

ESPACE EDEN

Notre espace Eden est très modulable et peut recevoir des spectacles, des événements familiaux, associatifs, des salons... En septembre 2021, il s'est découvert une nouvelle fonctionnalité inattendue : cantine de la nouvelle école. Durant les deux dernières années scolaires, nos écoliers y ont déjeuné en attendant la construction du self au collège.

Comme tout était installé pour les repas des écoliers, il ne pouvait y avoir de location de l'espace Eden en semaine. A la rentrée de septembre 2023, les écoliers se rendront au collège pour déjeuner, l'espace Eden s'est donc libéré de tout le mobilier de la cantine dès la fin de l'année scolaire. Depuis début juillet, il a fini sa mission de lieu de déjeuner par intérim.

L'espace Eden est maintenant disponible pour la location en semaine comme en week end. Vous avez un projet, l'espace Eden correspond à vos attentes, n'hésitez pas à faire une demande de réservation.

Si l'espace Eden ne correspond pas à votre projet, pensez aux autres salles de Mercurol-Veaunes que vous retrouverez sur le site de la commune :

- salle Hévée (cantine de l'ancienne école du village) pour 60 personnes maxi,
- salle des fêtes de Veauens pour 120 personnes maxi,
- Vous pouvez également réserver la salle de l'Amicale Laïque des Chassis pour 150 personnes. ■

UN PETIT TENNIS ?

Depuis le 1er juin, la mairie a repris la gestion du terrain de tennis.

Vous souhaitez vous inscrire pour l'année ? Rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une attestation responsabilité civile, pour compléter et signer le règlement mis en place. Le tarif annuel est fixé à 60 € par famille.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la mairie. ■



VOUS AVEZ ENTENDU PARLER D'UN PÔLE MÉDICAL SUR LA COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES ?

Eh bien, en effet, un groupe de professionnels souhaite s'installer près de l'école et du collège.

Allons interroger Florent Pépin, l'un des initiateurs du projet.

Bonjour Florent, comment cette idée a-t-elle vu le jour et pourriez-vous nous présenter plus en détail le projet ?

Bonjour Tanguy. Comme nous avons tous pu le constater, nous faisons face depuis de nombreuses années à une pénurie de professionnels de la santé. Ce constat est évidemment ressenti par les patients qui rencontrent des difficultés croissantes pour accéder aux soins et subissent des délais d'attente de plus en plus longs et ce, quel que soit le domaine médical. Ce constat est également partagé par les professionnels eux-mêmes dont les conditions d'exercice se dégradent chaque année : augmentation du nombre de patients et manque de remplaçants, par exemple.

Nous n'avons bien évidemment pas les moyens de résoudre ces problèmes, qui sont nationaux. Cependant, nous, professionnels du territoire, avons commencé à travailler ensemble sur des solutions visant à développer l'offre de soins au niveau local. C'est ainsi qu'est née l'idée de lancer un pôle santé pluridisciplinaire afin de disposer d'un outil facilitant le travail entre les professionnels et de créer une équipe attractive pour de futurs praticiens.

Nous avons choisi la commune de Mercurol-Veaunes pour son dynamisme, avec notamment ses nouveaux lieux de vie que sont la nouvelle école et le collège, à proximité desquels il nous semblait pertinent de nous installer, et ce, grâce au soutien des élus.

Qui gère ce projet ?

Nous sommes désormais une équipe de 11 professionnels de santé à le porter de manière privée, accompagnés bien entendu par la commune. Dès le début, nous avons convenu avec le maire, Michel Brunet, qu'il était essentiel de laisser aux professionnels eux-mêmes la liberté de construire ce projet, afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins et à leurs envies, pour leur apporter le confort nécessaire à leur exercice quotidien. C'est un point important quand on sait le temps



passé au cabinet chaque jour. Ce sera un lieu de partage et d'échange privilégié entre les différents praticiens, ce qui contribuera à améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

On parle de 11 praticiens ?

Effectivement, généralistes, spécialiste, sage-femme, orthophoniste, infirmiers, ostéopathe, psychologue. Essentiellement des habitants de la commune, comme moi. L'objectif était de former un pôle de compétences afin de répondre aux besoins des familles, en particulier des enfants, en offrant une prise en charge globale et complémentaire. Bien entendu, cela ne sera pas exclusif, et nous continuerons de prendre en charge tous les patients, quel que soit leur âge, comme nous l'avons toujours fait ! Je pense aussi aux personnes dépendantes de notre commune, dans le cadre du maintien à domicile.

Nous espérons également que cela pourra donner lieu à d'autres projets en lien avec la santé, comme des actions de prévention à destination des familles, professionnels de l'éducation, de la petite enfance et de la santé, de même que le développement du sport santé par exemple.

Merci Florent et rendez-vous dans quelques mois pour le début des travaux. ■

PROJET PHARMACIE

La pharmacie de Mercurol Veaunes prévoit de se déplacer afin de se trouver à proximité du pôle santé, centralisant ainsi l'offre médicale sur un même site.

Un permis de construire a été déposé au mois d'avril dernier par Madame Caroline LE BRAS. Le déplacement d'une pharmacie requiert des formalités particulières, faisant notamment l'objet d'une demande de transfert. Cette procédure qui prend 4 mois devrait être entamée à l'automne.

Le début des travaux est également prévu à l'automne et l'ouverture de la nouvelle pharmacie devrait intervenir avant l'été 2024. ■



ALLIANCE 2R
artisan
06 24 40 09 48
Mercurol 26600
www.alliance2r.net

CRÉATION
OBJETS DE
DECORATION
BIJOUX EN RESINE
chaque objet est unique

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture



CASO PAOLO père & fils
sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise
26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18



ADH
AUTOMATISMES DE L'HERMITAGE

04 75 07 31 66 - contact@adh26.fr
95 rue des Artisans, 26600 Chanos-Curson

Fermeture du bâtiment - Portails
Portes de garage et motorisation
Automatismes de portails - Moustiquaires

GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR

| | |
|-------------------|--------------|
| Panoramique | 10 personnes |
| Coucher de Soleil | 6 personnes |
| Gerle | 4 personnes |
| Pressoir | 2 personnes |

530 Chemin des Châtaigniers
26600 Mercurol Veaunes DROME

Calme en pleine nature, avec une vue magnifique,
Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !

Réservation au 04.75.83.09.23 ou
contact@gites-de-france-drome.com



Ets. CHEVROT
saschevrot@gmail.com

Plombier
Chauffagiste
Sanitaire
Zinguerie

330 Route des Pins Perrochet
Le Pérou - 26600 Mercurol-Veaunes
04 75 07 40 57

Le Jardin d'Albina
PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE

Plantes fleuries - Plantes de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...
OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85



BOISSET
TRAVAUX PUBLICS

Travaux Publics & Canalisations
Aménagements de surfaces

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON
☎ : 04.75.07.33.44
🌐 : www.groupe-boisset.fr



Auberge paysanne
LA TERRINE
Produits de la ferme

Saint-Clément
695 route de Chantemerle
26600 Mercurol-Veaunes
Tél. 04 75 07 44 20



MICRO-CRÈCHE ARC-EN-CIEL

Le samedi 18 février 2023 a eu lieu l'inauguration officielle de la micro-crèche Arc-en-Ciel, en présence de :

- Claire FRAISSE GUILHOT, directrice et fondatrice, entourée de sa famille,
- l'équipe éducative,
- Michel Brunet, Alain Sandon et des membres du Conseil Municipal.

Dans un espace de 130 m² aménagé au cœur de l'ancienne école des Chassis, la micro-crèche a ouvert officiellement ses portes le 09 février 2023. Elle accueillera à terme 10 enfants, de 3 mois à 6 ans, encadrés par 5 professionnelles diplômées de la petite enfance et expérimentées.

Le conseil municipal a été unanimement enthousiasmé par ce projet qui répond à une demande des parents à la

recherche d'un mode de garde flexible pour leur enfant. En effet, ce type de structure privée présente de nombreux avantages :

- elle s'adresse à des familles qui ne sont pas obligatoirement sur la commune,
- les inscriptions peuvent se faire en cours d'année,
- elle est stratégiquement située sur l'axe Tain l'Hermitage / Valence,
- l'amplitude horaire est importante : de 6h30 à 19h30 du lundi au vendredi.

Le bien-être et le développement de l'enfant sont au cœur des préoccupations de ces professionnelles investies et font l'objet d'un projet pédagogique individuel. C'est aussi à la crèche que l'enfant fait ses premiers pas

vers le monde extérieur et se sociabilise.

La micro crèche Arc-en-Ciel est l'aboutissement de nombreux mois de négociations et de préparation pour Claire FRAISSE GUIHLOT qui, lors de sa prise de parole, a chaleureusement remercié tous les partenaires (CAF, Arche Agglo, la PMI et la Mairie) ainsi que sa famille qui l'a soutenue dans ce projet.

Monsieur le Maire, quant à lui, s'est réjoui de cette collaboration ainsi que de l'implantation de la micro-crèche sur notre commune et plus particulièrement au sein de l'ancienne école des Chassis, centenaire, qui a fermé ses portes en juillet 2021.

La commune de Mercuriol a consenti un bail sur 15 années et les travaux d'aménagements nécessaires ont été réalisés par la structure. ■

LA FÊTE DES VOISINS

Comme beaucoup de quartiers de Mercuriol-Veaunes, les habitants des Audouards n'ont pas failli à la traditionnelle fête des voisins. Malgré les orages, la fête s'est tenue le vendredi 2 juin.

Cette année, changement de lieu : nous avons emménagé dans le jardin de Nicole, route de l'Abricotine. Ce fut une soirée conviviale où chacun a fait déguster ses spécialités culinaires. Sur la table, quelques régions viticoles étaient bien représentées et en nombre conséquent. Une soirée festive que chacun s'est promis de renouveler. Une belle réussite qui met une nouvelle fois en avant le dynamisme de ce quartier.

Si ce n'est pas encore fait, lancez l'idée dans votre quartier pour organiser cette soirée d'échange. C'est l'occasion de prendre des nouvelles de chacun, de rencontrer les nouveaux voisins et d'échanger autour d'un beau buffet. ■



Bibliothèque UN LIEU VIVANT

Des livres à Soi

Cette année, pour la première fois, la bibliothèque propose des rencontres entre parents pour découvrir la littérature jeunesse. Avec le soutien d'Arche Agglo, en partenariat avec la bibliothèque de Chanos-Curson et Familles Rurales, la bibliothèque de Mercuriol-Veaunes a permis à 6 parents de découvrir le plaisir de raconter des histoires. 4 ateliers sous le signe du plaisir et de l'amusement !

Vous êtes parents ? Vous voulez explorer le monde du livre jeunesse ? Les rencontres seront à nouveau proposées l'année prochaine !

Des animations pour les jeunes

La bibliothèque continue d'accueillir les 11 classes du groupe scolaire.

Les bébés lecteurs, reçus chaque vendredi matin avec leurs assistantes maternelles, ont pu jouer avec un abécédaire doudous. Comme l'année dernière, les petits lecteurs ont pu décorer des boîtes à œufs en vue de la chasse aux œufs organisée par MVA (Mercuriol Veauanes Animations) pour Pâques.

Des animations pour les plus grands

Pendant les vacances d'hiver, la bibliothèque a accueilli la très belle exposition « Music Migration » en partenariat avec Arche Agglo et le Centre du Patrimoine Arménien. L'occasion de revisiter l'histoire de la musique des années 1960 au milieu des années 1980.

Zoom sur les ressources numériques

Le site de la médiathèque départementale de la Drôme a fait peau neuve. Les échanges ont pu reprendre au printemps et vous pouvez à nouveau profiter des ressources numériques. Grâce à elles, continuez à lire, regarder des films, suivre des cours en ligne...

C'est nouveau à la bibliothèque

Le troc de presse : redonnez un second souffle à vos magazines. Vous pouvez les déposer, vous servir librement, les lire sur place, ou les ramener chez vous.

Retrouver cet espace troc/partage à l'entrée de la bibliothèque.

Communication CLIN D'OEIL



Lors du dernier bulletin municipal, nous vous annonçons l'arrivée d'une newsletter : « Clin d'œil ».

Son but ? Vous donnez des informations rapides sur des démarches, des arrêtés, des informations sur la vie de la commune, des dates...

Comment ? Directement dans votre boîte mail et cela, tous les deux mois.

OUPS ! Vous ne vous êtes pas encore inscrits : vous n'avez pas encore eu le temps de le faire, vous avez oublié, vous n'aviez pas eu l'information... Pas de stress, il est encore temps !

Pour cela, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la mairie : cliquez sur "s'inscrire à l'alerte e-mail". Un peu d'écriture : renseignez votre nom, votre prénom et votre adresse mail.

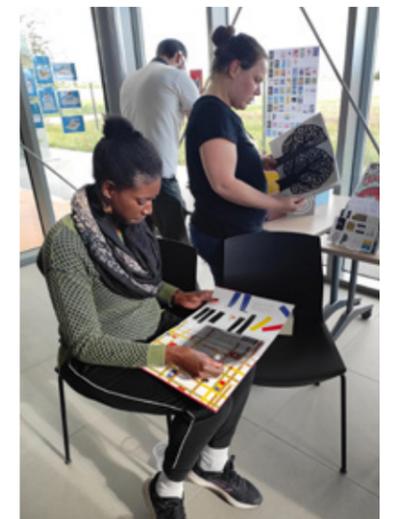
Un petit tour dans vos mails, cliquez pour confirmer votre adresse mail. Voilà la démarche est finie, votre inscription est prise en compte!

Il ne vous reste plus qu'à attendre le prochain « Clin d'œil ». ■



La bibliothèque reste ouverte en juillet !

| | | |
|----------|-------------|-------------|
| Mardi | | 15h30-18h00 |
| Mercredi | 10h00-12h00 | 14h30-18h00 |
| Jeudi | | 15h30-18h00 |
| Vendredi | | 15h30-18h00 |
| Samedi | 10h00-12h00 | |



Vie des écoles

CE2 : CLASSE DE MER

"LES GRANDS NAVIGATEURS"

Les deux classes de CE2 sont parties au Pradet dans le Var du 12 au 16 juin. Au cours de cette semaine, les élèves ont fait de la pêche à pied, une course d'orientation sur le thème de la faune et de la flore, une enquête au port des Oursinières. Même si notre journée à Toulon a été pluvieuse, les enfants ont pu profiter du tour de la rade en bateau et d'une visite du musée de la marine.

Heureusement pour tous, la journée sur l'île de Porquerolles était ensoleillée ! Pour terminer en beauté ce séjour, la soirée guinguette du jeudi a enchanté les petits et les grands: hot-dog, frites, glace, jeux en bois et dance floor...

Chaque enfant est rentré avec des souvenirs merveilleux et de bons moments partagés.

Nous tenons à remercier particulièrement nos supers accompagnateurs : Françoise, Martine, Elise, Christophe et Willfried. ■

Les maîtresses de CE2, Karine et Séverine

CM1 CM2 : CLASSE DE MER

"EN AVANT MOUSSAILLONS !"

Au cours de notre séjour au Pradet, au Mas de l'Artaude, du 12 au 16 juin, les élèves de CM1-CM2a ont pu s'initier à la voile à bord d'Optimist. Ils ont appris à préparer les bateaux (gouvernail, safran, dérive, voile), à naviguer (avancer, faire des demi-tours avec le vent et contre le vent, s'arrêter), sortir et entrer au port en autonomie. Ils ont fait d'énormes progrès en très peu de temps. De vrais moussaillons !

Tout au long de la semaine, ils ont aussi fait du Land Art sur la plage, une pêche à pied au cours de laquelle ils ont trouvé une étoile de mer, un oursin, une crevette, une patelle, des bernard-l'ermite, des crabes et de nombreux bigorneaux. Ils savent maintenant faire des nœuds marins (nœud tête



d'alouette, demi-nœud, nœud plat) même les yeux fermés ! Ils ont également réalisé une enquête au port des Oursinières. Cela leur a permis de découvrir les différents aspects d'un port et le capitaine est même venu répondre à leurs questions !

Les enfants ont des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête !

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes, les associations, les entreprises et la mairie qui nous ont apportés leur aide pour financer ce formidable projet. Merci à nos deux supers accompagnatrices : Cathy et Gaëlle. Merci à nos donateurs (familles, amis, voisins ou anonymes) qui ont contribué à la Trousse à Projets : Delphine, Franck, Chantal, Arlette, Josiane, Marion, Karine, Fethei, Johan, Delphine, Wilfrid, Manon, Solweig, Maud, Aurore, Amandine, Stéphanie, Emilie, Alexandra, Delphine, Christine, Jacques, Sylvie, Vanessa, Gaëlle, Françoise, Mélissa, Sonia, Martine, Joy, Odile, Philippe, Fernande, René, Audrey, Robert, Philippe, Mélina, Angeles, Nicolas, Romain, Lucille, Manuel, Armelle, Bernard, Boris, Clara, Véronique, Claudine, Irène...

Merci à Farandole, à MVA, au Foyer Rural et à la Fondation Maud Fontenoy.

Merci au Domaine Melody, à la Savonnerie My Stepfamily, aux Transports Méditrans, à BigMat Girardon. ■



Vie des écoles

CE1 : SPECTACLE :

MYLA ET L'ARBRE-BATEAU

L'espace Eden était rempli ce mardi 13 juin 2023 pour le concert-restitution du conte musical « Myla et l'arbre bateau ». Les spectateurs ont assisté à l'interprétation par le Quatuor Debussy d'un répertoire très varié allant de Mozart au Livre de la Jungle, en passant par les musiques de films de Miyazaki.

Puis, clou du spectacle, le concert-restitution du conte musical « Myla et l'arbre bateau » d'Isabelle Aboulker qui a été interprété par les élèves des classes de GS-CP et de CE1 de l'école de Mercurol-Veaunes, accompagnés des élèves de l'école du Quai de Tournon-sur-Rhône et du Quatuor Debussy.



Ils étaient environ 120 enfants à chanter brillamment cet émouvant conte musical qui raconte le deuil du grand-père par sa petite fille. Les enfants, ont durement travaillé et répété durant toute l'année scolaire pour cette soirée de restitution, à la grande joie du public présent. ■



LE COLLÈGE

Le nouveau collège situé à Mercurol-Veaunes portera le nom de "collège de l'Hermitage" et ouvrira ses portes comme prévu à la rentrée 2023-2024. Il est prévu qu'il accueille à terme 750 élèves.

Il scolarisera les élèves des communes de Beaumont-Montoux, Chanos-Curson, Crozes Hermitage, Larnage, Mercurol-Veaunes, Pont de l'Isère, La Roche de Glun ainsi qu'une partie de la commune de Tain l'Hermitage.

Le collège a été éco-conçu afin de minimiser les coûts de son fonctionnement :

- 28 sondes géothermiques de 130 mètres de profondeur,
- des panneaux photovoltaïques,
- la "rue intérieure" du bâtiment sera chauffée en hiver par l'air provenant des salles de classe. A l'inverse l'été, elle participera largement au rafraîchissement de ces dernières par un phénomène de surventilation nocturne.



Il dispose d'un complexe sportif avec un gymnase et d'une piste d'athlétisme, 4 terrains de basketball, 2 terrains de handball et un terrain enherbé.

Les jeunes de l'école primaire iront déjeuner au restaurant scolaire du collège (self) qui disposera d'une salle aménagée pour accueillir les enfants de maternelle. Les repas seront préparés sur place avec un approvisionnement favorisant un circuit-court.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site du conseil départemental de la Drôme ou sur celui de l'Académie de Grenoble. ■



Routes des Malfondières

Travaux, voirie

TRAVAUX DE VOIRIE

Le budget voirie 2023/2024 sera consacré à l'aménagement des abords du collège, de l'école et de la bibliothèque.

1- Chemin des Blés: réfection de la chaussée après avoir enfoui les réseaux et réalisé un cheminement piétons.

2- Liaison école/collège: création d'un cheminement piétons et accès aux deux roues non motorisés pour relier l'école primaire au restaurant scolaire du collège.

3- Chemin des Lites: aménagement d'un trottoir depuis le terrain de tennis jusqu'à la bibliothèque pour rejoindre le cheminement piétonnier allant jusqu'au collège.

Le département, ARCHE Agglo et la commune de Mercuriol-Veaunes interviennent pour réaliser les travaux selon les compétences de chacun.

Les autres travaux d'entretien courant de voirie seront différés à une date ultérieure, sauf urgence. ■



Routes des Malfondières



Lotissement Couleur Abricot



Route de l'Abricotine

TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Alain Fleuret, adjoint en charge de la voirie nous détaille les derniers aménagements réalisés pour la protection des piétons:

"Nous avons aménagé un cheminement piétons route des Malfondières sur une longueur de 500 m environ, du lotissement "les Coccinelles" au giratoire des Malfondières.

Cet aménagement a été matérialisé par une bande blanche continue et des balises à espaces réguliers. Les piétons peuvent se déplacer en toute sécurité.

Route de l'Abricotine, nous avons installé des séparateurs de chaussée pour que les piétons soient protégés sur la route où l'espace est rétréci.

Nous avons installé des balises pour protéger la sortie du lotissement "Couleur Abricot". Cela permet d'élargir la visibilité en sortant sur la route de l'Abricotine." ■



ESPACES VERTS

A chaque saison, de magnifiques massifs fleuris décorent notre commune. Ce printemps nous avons profité de tulipes éclatantes et multicolores que vous n'avez pu rater! Ces massifs, nous les devons à notre équipe technique.

Ce sont plus particulièrement Eric et Jonathan qui sont chargés de l'entretien des espaces verts, mais pas seulement car certaines réalisations requièrent les compétences et l'aide du reste de l'équipe. Elles sont le résultat d'une étroite collaboration et de la mise en commun des idées.

"Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus dans une démarche écologique" nous expliquent Jonathan et Eric qui illustrent leurs propos d'exemples:

- Ils ont récupéré les plantes à fleurissement de l'an passé. Elles ont passé l'hiver sous les serres, au Jardin d'Albina.
- Des poteries en céramique micro-poreuse ont été placées dans des jardinières autour de la mairie notamment. Elles diffusent lentement et naturellement l'humidité nécessaire aux plantes, permettant un arrosage moins fréquent (une fois par semaine) et une réduction de la consommation d'eau d'un tiers.

- Les massifs sont paillés pour protéger les arbustes du froid comme de la chaleur. Le paillage dépend de la saison ainsi que de la zone. Ainsi, l'équipe dispose dans les massifs son propre broyage de végétaux ou de la paille de chanvre.

Garder un aspect naturel aux arbustes permet d'éviter l'herbe qui pourrait pousser en dessous. "Depuis que nous n'utilisons plus de pesticides, nous avons davantage de travail de désherbage, cette technique nous permet de le limiter".

N'hésitez pas à reproduire ces techniques dans vos propres jardins.

LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Mercuriol-Veaunes labellisé « Villes et Villages Fleuris ». Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité... ■



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées le 25 mars pour l'opération de nettoyage annuelle. Même si le volume de la "récolte" des 8 équipes est en baisse, cela reste toujours trop important. Les abords de nos routes peuvent nous interpeller. Mais que se passe-t-il dans la tête de ceux qui jettent par la fenêtre de leur voiture des canettes, des paquets de cigarettes, des sacs de fast food, etc ?

Lors d'une étude récente, plus d'un conducteur sur quatre reconnaissait avoir jeté des déchets depuis son véhicule. Est-ce de l'ignorance ? Est-ce de la flemme ? Est-ce de l'inconscience ? Un simple mégot de cigarette par la fenêtre de la voiture, c'est un départ d'incendie probable, mais aussi 500 litres d'eau pollués avec des composés comme le cyanure, l'arsenic, le plomb, l'uranium ainsi que des microplastiques.

L'action de ces Mercuriolais-Veaunois semble dérisoire. Mais que se passerait-il si nous laissions s'amonceler ces

déchets d'année en année ? En voyant les dépôts sauvages autour des points de collecte de tri sélectif et d'ordures ménagères, la réponse est évidente. L'acte est plus difficile pour le premier jeteur quand l'espace est propre... mais s'il y a un précédent, la culpabilité semble s'envoler.

Ces quelques moments passés ensemble, sont aussi des moments de rencontre et d'échange entre les participants. C'est également l'occasion de découvrir ou redécouvrir des quartiers de notre commune en observant nos paysages se parer des couleurs printanières.

On se retrouve l'année prochaine ? ■

Informations DIVERSES

MATÉRIATHÈQUE DE LA TEPPE... C'EST QUOI ?

Vous êtes du genre "je le garde ça peut servir..." et finalement quelques temps plus tard (années ?) vous l'emmenez à grands regrets à la déchetterie... à moins que vous ne changiez d'avis ! Ou vous trouvez absurde de jeter du matériel qui est encore utilisable permettant de construire, reconstruire ou créer.

La solution c'est la matériauthèque :

- Je peux déposer ce qui ne me sert plus mais qui pourra servir à d'autres,
- Je peux acheter à petits prix du matériel usagé ou issu de déstockages (quincaillerie, plomberie, électricité, matériaux...).

Animé par les patients et les encadrants de La Teppe, c'est aussi un lieu d'échange et d'interaction avec l'institut. ■



La matériauthèque
vous accueille les vendredis
après-midi de 14h à 17h.

Renseignements :
www.lateppe.org

Dominique Jourdan :
06 44 37 10 75



ENEDIS

Vous n'avez plus d'électricité ? Vérifiez en quelques clics d'où provient votre coupure de courant. Qu'il s'agisse d'une panne chez vous ou sur le réseau électrique, ENEDIS vous aide à identifier l'origine du dysfonctionnement et vous met directement en relation avec le service dépannage si nécessaire.
<https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>



ORANGE

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées. Vous pouvez signaler ces anomalies (avec deux photos), et permettre ainsi de réparer rapidement ces installations et de maintenir la bonne qualité des services aux usagers.
<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>



ADN

À quand la fibre chez vous ? Renseignez votre adresse pour connaître le calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre.
<https://www.ardechedomenernumerique.fr/eligibilite>
En cas de difficulté de raccordement vous pouvez contacter la hotline au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local).

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS !

Compostez facilement et gratuitement

Deux sessions de formation au compostage et de distribution de composteurs individuels gratuits seront organisées à Mercurool-Veunes. Elles auront lieu le 6 octobre prochain, à 17h00 et à 18h00 ! Pour vous inscrire et en savoir plus, rapprochez-vous de la mairie !

Pourquoi composter ?

Composter permet de valoriser ses déchets organiques facilement, de produire un engrais naturel gratuitement et de réduire le sac poubelle.

La loi AGEC imposera dès le 31 décembre d'avoir une solution de tri à la source des biodéchets. Alors, prenez de l'avance, compostez dès maintenant !

Le compostage individuel... ou partagé !

Si vous n'avez pas de jardin et donc pas la possibilité de composter à la maison, d'autres solutions existent. Par exemple : le compostage partagé ! Pour faire connaître votre intérêt pour ce type de compostage, rapprochez-vous de la mairie ou de vos élus !



A votre agenda !
La journée Portes Ouvertes
du SIRCTOM aura lieu
le 30 septembre de 9h à 14h !

SIRCTOM

SOLARISATION

En partenariat avec Arche Agglo, la commune de Mercurool-Veunes a engagé une réflexion sur la solarisation de la toiture du gymnase Marcel Banc et du parking de l'Espace Eden. Ces 2 projets sont portés par Energie Rhône Vallée (filiale de SDED Territoire d'Énergie Drôme) et Solharhõna (filiale de la CNR).

En parallèle, Arche Agglo a confié à Passerelle Energie plusieurs projets sur le territoire de l'Agglo afin de proposer une offre de production photovoltaïque, locale et citoyenne.

Passerelle Energie :

La transition énergétique ne pourra se réaliser que si les citoyens et les collectivités y sont étroitement associés.

La centrale villageoise « Passerelle Énergie » a justement pour objet de permettre aux habitants d'ARCHE Agglo qui souhaitent investir de se regrouper pour produire de l'électricité en installant des panneaux photovoltaïques sur la toiture

de certains bâtiments publics en partenariat avec ARCHE Agglo.

Qu'est-ce qu'une centrale villageoise ?

C'est une S.A.S. (Société par Actions Simplifiée) à capital variable et à gouvernance coopérative. Son objet est l'installation, l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la mise en œuvre d'économies d'énergie.

Les statuts et le fonctionnement respectent les principes coopératifs suivants :

- 1 sociétaire = 1 voix
- Réinvestissement et partage des bénéfices obtenus
- Gouvernance démocratique et prise des décisions en assemblée générale.

Actuellement une première tranche de quatre projets est à l'étude, présentation en quelques chiffres:

- Installation de 650 panneaux photovoltaïques.

- 260 kWc de puissance installée soit l'équivalent 86 maisons à 3 kWc.
- 317 000 kWh de production annuelle vendue à EDF pour 40 620 € par an (prix garanti sur 20 ans à 12,93 c€/kWh).

Rejoindre « Passerelle Énergie », c'est s'investir dans une action citoyenne, pour contribuer à la transition énergétique, au bénéfice des habitants et des entreprises locales en mettant du soleil dans ses investissements.



Pour en savoir plus :

Christophe BERNARD
(membre du bureau, habitant Mercurool)
06 31 07 59 47

<https://www.passerelle.centralesvillageoises.fr/faq/quele-est-la-demarche-de-passerelle-energie>

Mise O' Vert

Aménagement Paysager

Création & Entretien

- Cours, allée & jardin
- Arrosage intégré
- 50% de crédit d'impôt
- Terrasse en bois
- Gazon synthétique

Flavien Odoard | Mercurool-Veunes

Mise O Vert
 07.60.42.19.36
 Mise_o_vert
 miseovert@yahoo.com



Hermitage - Crozes-Hermitage Saint-Joseph - Cornas

Dégustation et visite sur réservation
Du lundi au samedi
9h - 12h / 14h - 18h


 557 Route de Bellevue, 26600 Mercurool-Veunes
 04 75 07 86 70 - michelas.st.jemms@orange.fr





TRAVAUX PUBLICS ■ MAÇONNERIE

au service des particuliers
entreprises et collectivités

nous continuons à vous accompagner dans vos projets et chantiers

TRAVAUX PUBLICS : terrassement - curage de fosses - assainissement - VRD
 MAÇONNERIE : neuf et restauration - refecton de toitures - travaux de façades

455 Chemin Darrignon
 26400 CHANTEMERLE LES BLÉS
 T. 04 75 07 48 47
 contact@snlagut.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP

TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

Pierre-Damien RIOU
Quartier Firmy
26600 MERCUROL/VEUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr

Siret : 892 039 256 00011



Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 22 novembre 2022 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-deux, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, DAUJAN Nicolas, FAURE Christophe, ACHARD Laure, FLEURET Alain, VIGNE Amélie, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 octobre 2022 est approuvé.

DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Virement de crédits en section d'investissement :
Crédits à ouvrir : + 25 000 € sur opération « Voirie »
Crédits à réduire : - 25 000 € sur opération « Ancienne école »

PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION MODIFICATION N°2

Le projet de modification n°2 du PLU a été initié par arrêté en date du 15/05/2022. Il a pour objets de :

dans les zones A et N. Il s'agit d'analyser les documents supra communaux (SRADDET - Charte Paysagères, SCOT) et les enjeux paysagers, agricoles, environnementaux et touristiques du territoire.

délimiter un secteur de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL) en zone A, autour d'une ancienne bâtisse, afin de permettre son évolution pour des activités oenotouristiques.

Les personnes publiques ont émis leurs avis et une enquête publique a eu lieu du 5/09/2022 au 07/10/2022.

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification n°2 du PLU qui sera effective dès son approbation et la mise en place des mesures de publicités obligatoires (transmission en Préfecture, affichage et publicités réglementaires).

PÔLE MÉDICAL/PHARMACIE - VENTE DE TERRAINS

Dans le cadre du projet de construction par des professionnels de santé d'un pôle médical et d'une pharmacie, il est nécessaire d'acter le principe de vente d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée ZN 290 (proximité du parking espace Eden). Le pôle médical aurait besoin d'environ 2 200 m² et la pharmacie d'environ 1 000 m². Un bornage sera réalisé par un géomètre pour déterminer les superficies exactes. M. le Maire propose de leur céder la superficie nécessaire à la réalisation de ces projets au prix de 25 € le m².

Considérant que la parcelle susnommée se situe en zone UE correspondant aux secteurs à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectifs, où les équipements publics existants ou en cours de réalisation permettent d'autoriser immédiatement les constructions, Considérant que l'installation d'un pôle médical et le transfert de la pharmacie à proximité de celui-ci relève de l'intérêt général de la commune et de ses administrés,

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation des terrains à l'amiable et notamment à signer un compromis de vente.

ARCHE AGGLO - MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Suite à l'approbation, à la majorité qualifiée, du rapport de la CLECT concernant le transfert des charges de l'enseignement musical et la restitution des équipements sportifs, le Conseil d'agglomération a délibéré pour réviser notre attribution de compensation (AC) en optant pour une révision dite libre. Notre attribution de compensation initiale était de 614 107,40 €. La révision libre portera notre attribution de compensation à 610 940,20 €.

Le Conseil valide à l'unanimité le montant de l'attribution de compensation applicable à compter du 01/01/2022, issu de la révision dite « libre ».

CRÈCHE - BAIL COMMERCIAL

Une crèche va ouvrir ses portes dans les locaux de l'ancienne école des Chassis, propriété communale.

Afin de définir les modalités d'occupation des locaux communaux et notamment le montant du loyer, un bail commercial a été rédigé par Me FUSTIER Agathe, Notaire à St-Barthélemy de Vals.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de bail commercial et autorise M. le Maire à le signer.

SDED - RACCORDEMENT DU RÉSEAU BT A PARTIR DU POSTE AUDOUARDS

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT, sur la voie publique, pour alimenter le collège, à la demande du Département à partir du poste COLLEGE. La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 25 195,29 € avec une participation de la commune de 3 499,35 €. Accord du Conseil à l'unanimité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement intérieur du Conseil municipal adopté en séance du 15 juin 2020 nécessite quelques modifications : précision sur le délai de convocation, divers changements suite à la modification des règles de publicité.

Le Conseil adopte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

CIMETIÈRES - TARIFS DES CONCESSIONS

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer de nouveaux tarifs applicables dans les deux cimetières de la commune comme suit :

| | 15 ans | 30 ans |
|---|---------------------------|----------------------------|
| Concessions | 85 € le m ² | 135 € le m ² |
| Case columbarium | 250 € | 450 € |
| Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir | Gratuit | |

CANTINE SCOLAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association CANTINE SCOLAIRE fait face à des difficultés de trésorerie dû à la construction de la nouvelle école et au changement de fonctionnement de la cantine.

L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 15 000 €.

Le Conseil décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'association Cantine Scolaire.

Séance du 16 janvier 2023 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 16 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND Florian (arrivé à 20h20), MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : ACHARD Laure pouvoir à VIGNE Amélie, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine pouvoir à

BLAISE Véronique, BETTON Daniel pouvoir à SANDON Alain, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, MAUSSERT Karine pouvoir à FAURE Christophe, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, PONSON Aline.

Secrétaire de Séance : Nathalie FAURE

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Virement de crédits en section de fonctionnement :

Crédits à ouvrir : + 7 435,25 € sur Chapitre 65 - article 65748

Crédits à réduire : - 7 435,25 € sur chapitre 011 - article 6288

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Virement de crédits en section d'investissement :

Crédits à ouvrir : + 7 300 € sur opération « Voirie »

Crédits à réduire : - 7 300 € sur opération « Ancienne école ».

ARCHE AGGLO - PROJET DE TRAVAUX DE LIMITATION DES CRUES DE LA VEAUNE ET DU MERDARIOUX

Une enquête publique unique sur le projet de travaux de limitation des crues de la Veauve et du Merdarioux s'est déroulée sur notre commune du lundi 13 juin 2022 au mardi 12 juillet 2022 inclus.

Le conseil a émis un avis favorable à ce projet en date du 5 juillet 2022.

Suite au rapport du commissaire enquêteur, et conformément aux articles L 153-57 1° et R153-14 du code de l'urbanisme, le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU tel que présentée dans le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur.

VOIRIE - PARCELLES A CLASSER DANS LE DOMAINE PUBLIC

En vue de mettre à jour le tableau des voies communales et chemins ruraux, un travail a été lancé avec un cabinet de Géomètres.

Une liste de parcelles à classer dans le domaine public a ainsi été établie. Ce sont certains chemins ruraux et chemins d'exploitations qui sont devenus, de par leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique, des délaissés de voiries et des parkings. L'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies concernées. Toutes ces parcelles sont la propriété de la commune.

Le Conseil décide, à l'unanimité, le classement dans le domaine public communal des parcelles identifiées par la Cabinet de Géomètres.

FINANCES - OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement ne peuvent être réalisées, en principe, qu'après le vote effectif du budget primitif. Pour permettre aux collectivités de disposer de crédits d'investissement disponibles, dès l'ouverture de l'exercice, et ainsi procéder au règlement de leurs prestataires, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les organes délibérants à accorder, à leur exécutif, la faculté d'engager, de liquider et de mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le montant maximum pour lequel le conseil municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement s'établit à un montant de 470 967,10 €.

Sur cette base, le Conseil autorise à l'unanimité, M. le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 470 967,10 € répartis comme suit :

Opération 101 « Bâtiments communaux »
Article 2135 : 4 000 €

Opération 104 « Matériel et mobiliers

scolaire »

Article 2188 : 1 000 €

Opération 106 « voirie »

Article 2112 : 8 000 €

Article 2152 : 2 000 €

Opération 120 « Bouldrome

Article 231 : 20 000 €

Opération 122 « Cheminements et voies douces »

Article 2151 : 20 000 €

Opération 202 « collège »

Article 204182 : 150 000 €

Opération 286 « Accessibilité »

Article 2188 : 8 000 €

Total : 213 000 €

PERSONNEL - CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE AVEC LE CDG 26

La commune adhère au service « Assistance retraite » proposé par le CDG 26. La convention 2020-2022 est arrivée à son terme. Le CDG propose la signature d'un avenant afin de proroger ce terme jusqu'à la parution de la nouvelle convention.

Rappel : Ce service est facturé trimestriellement, selon les processus, nombres et types de missions effectués par le CDG 26 et la commune a choisi l'option suivante : " la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL)".

Le Conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant à la convention assistance retraite CNRACL proposé par le Centre de Gestion de la Drôme prorogeant la convention jusqu'à la signature de la nouvelle convention partenariale de la CNRACL

Séance du 27 mars 2023

COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : LAFOND Florian pouvoir à BRUNET Michel, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, MAUSSERT Karine pouvoir à FAURE Christophe, MINGORANCE Anita.

Secrétaire de Séance : Nathalie FAURE

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2023

Soucieuse de soutenir au mieux les associations de la commune, la collectivité a pour objectif d'offrir aux associations de bonnes conditions pour la pratique de leurs activités que ce soit par le biais de prêt de salles et/ou de versement de subvention de fonctionnement.

Le Conseil décide à l'unanimité le versement des subventions aux associations comme il suit :

- A.C.C.A. Mercuriol : 150,00 €
- Farandole : 350,00 €
- A.C.C.A. Veaunes : 150,00 €
- Foot Chanos-Curson Mercuriol : 400,00 €
- Amicale Boules : 150,00 €
- Foyer Rural : 450,00 €
- Amicale Pompiers : 150,00 €
- Garderie des enfants de la Tour : 1550,00 €
- Amis de la Tour : 250,00 €
- Grappe Dorée : 150,00 €
- Basket Club Mercuriol-Chanos-Curson : 2 000,00 €
- Mercuriol Veaunes Animation : 150,00 €
- Cabaret de septembre : 600,00 €
- Télégraphe de Veaunes : 150,00 €
- Conscrits Mercuriol-Veaunes : 150,00 €

Il est rappelé qu'une subvention est attribuée à l'association Cantine Scolaire de 1,15 € par repas servi aux élèves selon les modalités précisées

dans la délibération n°28/2022.

La commune a ainsi participé en 2022 au fonctionnement du service cantine à hauteur de 29 825,25 €, à laquelle il faut ajouter :

- Les frais de personnel de Seb Sports Evènements pour 14 791,56 € (3 personnes)
- Le logiciel d'inscription Kiserala pour 1009,80 €
- Les frais de location du lave-vaisselle pour 3 064,80 €

la subvention exceptionnelle de 15 000 € (délibération n°47/2022) versée en novembre 2022 pour les aider à faire face à des difficultés de trésorerie soit un montant total de 63 691,41 €. M. le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré les dirigeants de l'association et qu'une nouvelle demande de subvention exceptionnelle sera faite avant la fin de l'année scolaire d'environ 30 000 €. Cette demande fera l'objet d'une délibération.

SOLIDARITÉ TURQUIE SYRIE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Face à la tragédie humaine causée par le séisme dévastateur en Turquie et en Syrie, le conseil décide à l'unanimité d'apporter une aide financière pour venir en aide aux très nombreuses victimes en soutenant les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

Une subvention exceptionnelle de 1 500 € est ainsi votée. Elle sera versée à l'Association des Maires de la Drôme (AMF 26). Les sommes ainsi récoltées seront versées à l'ONG nationale ACTED.

DÉPARTEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

La commune est éligible cette année à la dotation cantonale des amendes de police. Le montant de la subvention potentielle est de 3 500 €. Pour l'obtenir, il est nécessaire de réaliser une dépense en lien avec la sécurité routière.

Le Conseil décide à l'unanimité de faire l'acquisition de barrières pour sécuriser l'école pour un montant total de 4 881,00 € HT et de solliciter auprès du Département une subvention la plus élevée possible au titre des amendes de police.

AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DU COLLÈGE - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE ARCHE AGGLO

Des travaux d'aménagement des abords du collège doivent être réalisés avant l'ouverture de celui-ci en septembre 2023 : voies cyclables, carrefour, eaux pluviales, espaces verts relevant de la compétence ARCHE Agglo et voie de circulation et éclairage public relevant de la compétence commune.

Le montant total de l'ensemble de ces travaux s'élève à 333 233,63 € HT.

Le Conseil demande à ARCHE Agglo le versement d'un fonds de concours exceptionnel de 160 000,00 € au titre de l'année 2023, pour financer les travaux d'aménagement des abords du collège relevant de leur compétence.

ARCHE AGGLO - CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

La commune adhère depuis plusieurs années au service de soutien technique aux communes pour la gestion de la voirie et ses dépendances que propose ARCHE Agglo.

Le Conseil décide de renouveler son adhésion à ce service pour l'année 2023.

PERSONNEL - CRÉATION DE POSTES - SERVICE ADMINISTRATIF

Le service administratif est actuellement composé de 3 agents titulaires et de 2 agents non titulaires.

Il est décidé de pérenniser les postes d'agents non titulaires à compter du 1er juin 2023 en créant 1 poste à 35 heures et 1 poste à 30 heures hebdomadaire.

PERSONNEL - AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade ATSEM principal 2ème classe peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide de créer un poste ATSEM principal 1ère classe à temps complet à compter du 1er septembre 2023 pour nommer cet agent.

CESSION BAR-RESTAURANT « LE MERCUROLAIS » - BAIL COMMERCIAL

Le Bar-Restaurant « Le Mercuriolais » sis 4 place de la République est en vente. Il sera nécessaire de signer un nouveau bail avec les repreneurs, stipulant

notamment le prix du loyer et la mise à disposition de la licence de débit de boissons de 4ème catégorie, propriété de la commune au moyen du paiement d'une redevance annuelle.

Le Conseil fixe le montant du loyer mensuel HT à 600,00 €, celui de la redevance annuelle pour la mise à disposition de la licence de débit de boissons de 4ème catégorie à 200 € et autorise le Maire à signer le nouveau bail commercial.

PRESENTATION DE L'ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal.

JURES D'ASSISES - ANNEE 2024

Il convient d'établir pour l'année 2024, la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme, à partir des listes générales des électeurs.

L'arrêté préfectoral du 20 mars 2023 fixe à 2 le nombre de jurés appelés à constituer la liste annuelle du jury criminel pour la commune de Mercuriol-Veaunes (398 pour le Département). La Préfecture demande de procéder au tirage au sort de 6 personnes soit le triple du nombre fixé dans son arrêté.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2022

Les comptes administratifs 2022 des budgets Commune, Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité. Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

Excédent de fonctionnement : 560 728,11 €
Excédent d'investissement : 1 194 104,56 €

BUDGET MULTISERVICES :

Excédent de fonctionnement : 9 171,63 €
Excédent d'investissement : 5 383,27 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2022 ainsi qu'il

suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible : 560 728,11 €

Affecté comme suit :

- section d'investissement (compte 1068) : 360 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 200 728,11 €

BUDGET MULTISERVICES

Solde disponible : 9 171,63 €

Affecté comme suit :

- section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 9 171,63 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2023

Les services fiscaux ont transmis l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023. A compter de cette année, les communes peuvent à nouveau faire varier le taux de la Taxe d'Habitation qui est maintenue sur les résidences secondaires. Considérant que les taux n'ont pas évolué depuis 2017, année de l'harmonisation des taux suite à la création de la commune nouvelle, le Conseil décide à l'unanimité de les augmenter de 3% :

Année 2023

- Taxe foncière bâtie : 23,88 %
- Taxe foncière non bâtie : 44,26 %
- Taxe d'habitation : 5,84 %
- Année 2022 et antérieures
- Taxe foncière bâtie : 23,18 %
- Taxe foncière non bâtie : 42,97 %
- Taxe d'habitation : 5,67 %

BUDGETS PRIMITIFS 2023

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2023 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes)

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement : 2 088 634,31 €
Section d'investissement : 2 985 920,18 €

BUDGET MULTISERVICES :

Section de fonctionnement : 16 787,30 €
Section d'investissement : 10 445,22 €

Comptes administratifs 2022

Le **compte administratif** est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|---|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou déficit | Recettes ou Excédents | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédents |
| Résultats reportés 2021 | | 182 385,16 | | 46 513,75 |
| Opérations de l'exercice 2022 | 1 391 773,17 | 1 770 116,12 | 663 205,39 | 1 810 796,20 |
| TOTAUX | 1 391 773,17 | 1 952 501,28 | 663 205,39 | 1 857 309,95 |
| Résultats de clôture | | 560 728,11 | | 1 194 104,56 |
| Restes à réaliser 2021 (reportés en 2022) | | | 36 829,21 | |
| RÉSULTATS DÉFINITIFS | | 560 728,11 | | 1 157 275,35 |

Le **budget primitif 2023** de la commune est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié en cours d'exercice par une décision modificative.

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la commune :

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|--------------------------------------|---------------------|--------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 687 608,89 | Excédent de fonctionnement reporté | 200 728,11 |
| Charges de personnel | 706 000,00 | Produits des services, du domaine... | 71 890,00 |
| Atténuations de produits | 1 000,00 | Impôts et taxes | 655 569,20 |
| Autres charges de gestion courante | 252 520,00 | Contributions directes | 632 756,00 |
| Intérêts d'emprunts | 31 284,80 | Dotations et participations | 404 554,00 |
| Charges exceptionnelles | 0,00 | Autres produits de gestion courante | 100 500,00 |
| Dotations aux provisions | 0,00 | Produits financiers | 15,00 |
| Amortissements | 17 395,14 | Atténuations de charges | 22 622,00 |
| Virement à la section Investissement | 392 825,48 | | |
| | 2 088 634,31 | | 2 088 634,31 |

La **section d'investissement** retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune :

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|--------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| Voirie | 382 000,00 | Subvention d'investissement | 796 595,00 |
| Aménagement cadre de vie | 83 000,00 | Dotations et réserves | 585 000,00 |
| Bâtiment communaux | 116 783,47 | Amortissements | 17 395,14 |
| Boulodrome | 943 227,13 | Virement de la section fonctionnement | 392 825,48 |
| Collège | 1 142 460,00 | Solde d'exécution positif | 1 194 104,56 |
| Travaux divers | 110 647,75 | | |
| Matériel et mobilier | 17 000,00 | | |
| Accessibilité | 23 889,26 | | |
| Remboursement emprunts | 166 912,57 | | |
| | 2 985 920,18 | | 2 985 920,18 |

Fiscalité :

Les taux d'imposition votés par la commune sont les suivants :

| | 2023 | 2022 |
|-------------------|---------|-------|
| Foncier bâti | 23,88 % | 23,18 |
| Foncier non bâti | 44,26 % | 42,97 |
| Taxe d'habitation | 5,84 % | |

A compter de 2023, les communes peuvent à nouveau faire varier le taux de la taxe d'habitation qui est maintenu sur les résidences secondaires et logements vacants. ■

Hermitage Saint Joseph
Cave Desmeure
Domaine des Remizières
1459, AVENUE DU VERCORS
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tel. 04 75 07 44 28
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

Amandine Murard
OSTÉOPATHE D.O.
70 ROUTE DE VEAU GRAND
26600 MERCUROL-VEAUNES
06.45.53.52.16
RDV PAR TÉLÉPHONE OU VIA DOCTOLIB

ArDrom
Experte depuis 2008
NETTOYAGE
Entreprise de nettoyage spécialisée pour les professionnels
Mercuriol — 06.86.71.37.88 — ad.nettoyage@gmail.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES
Stef Faure
Père & fils
Port. 06 85 23 19 92
Tel/Fax. 04 75 07 46 70
Email. step.fauve@orange.fr
395, impasse de la ferme
Les Granges
26600 Mercuriol-Veunes

SAS Jean-Noël DELSARTE
Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation
247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol-Veunes
Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

TransMobilité
Des Vallées
Transport Adapté pour Personnes à Mobilité Réduite AVEC ou SANS Fauteuil Roulant
Contact : 06 03 15 77 97 - Email : transmobilitedesvallees@gmail.com

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !
Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.
Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance
06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

Mercredi: St Barthélemy de Vals
Jeudi: Mercuriol
Vendredi: Chantemerle-les-Bles
Samedi: St Donat
Dimanche: St Donat
06 09 48 42 41

ÉCLAIRAGE SPORTIF
ÉCLAIRAGE PUBLIC
électricité mabboux
100 route de Paturel - 26600 Erôme
04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

Roffat
carrières | transports | travaux publics
concassage mobile | environnement
depuis 1962
7530 12500
13h30 17h30
(17h vendredi)
Lamastre (07)
Mercuriol (26)
04 75 07 83 50

Vie des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

Basket Club Mercuriol Chanos Curson



Nous voici projetés sur la saison 2023-2024 qui a démarré officiellement à l'issue de notre assemblée générale annuelle du

vendredi 9 juin 2023, au gymnase Marcel Banc.

Lors de cette assemblée générale, nous sommes revenus sur les points marquants de l'année mais le plus fort en émotion a certainement été le départ du Président Pascal GUILLAUME qui après 3 ans de bons et loyaux services, passe la main de la Présidence du Club.

Une occasion pour l'équipe dirigeante de le saluer et de le remercier pour ses actions et son implication (photo 1).

Avant l'annonce officielle, il nous a retracé les temps forts de cette saison :

- Célébration des 70 ans du club (photo 2)
- Le maintien des Seniors Garçons 1 en Régional Masculin 3
- Le titre de vice-championnes Département Filles 3 des Séniors Filles (groupe reformé uniquement cette saison)
- Le titre de championnes Division 3 des U13 Filles 2
- La qualification des U17 masculins 1 en Régional 3
- La qualification des U13 féminines 1 en Régional 2

Le stage à Méjannes Le Clap (photos 3 et 4)

Fin août, le club a organisé son traditionnel rendez-vous annuel sur le site de l'espace Gard Découvertes à Méjannes le Clap. Une fois sur place, un accueil chaleureux et convivial nous attendait.

Organisé par Kevin MAITRE, épaulé par Julien PERRIOLAT et Kevyn MAISONNEUVE, ce type d'évènement est créateur de liens entre les différents membres de notre club (adolescents et encadrants) et permet de proposer de nouvelles activités comme le VTT,

l'escalade et le canoë-kayak en plus des nombreuses séances de basket-ball. Toujours de très bons souvenirs pour nos enfants qui y participent !

La fête du mini-basket (photo 5)

Les U9 et U11 filles et garçons ont représenté les couleurs du club le samedi 3 juin à Châteauneuf-sur-Isère à l'occasion de la fête du mini-basket.

Durant toute la journée et en toute convivialité, ils ont affronté les autres équipes de leurs niveaux sous un soleil de plomb mais toujours avec beaucoup de détermination.

Le basket loisir

Une dynamique s'est créée autour de cette équipe avec environ 25 joueurs qui se retrouvent chaque lundi soir autour de la balle orange.

Plusieurs matchs amicaux ont eu lieu face à des clubs voisins et amis. D'ailleurs, la saison s'est finalisée pour eux avec un tournoi au gymnase Marcel Banc, le 23 juin 2023.

Les manifestations

Pour cette saison 2022/2023, 10 manifestations ont été organisées par la commission manifestations toujours aussi active :

- Septembre 2022 : Les 70 ans du club
- Octobre 2022 : Le Mc Mercu
- Décembre 2022 : La matinée caillettes et diots et le spectacle de la Compagnie Péricard
- Janvier 2023 : La soirée théâtre
- Février 2023 : La marche contre la maladie de Charcot en association avec « Stepfamily Love Association »
- Février 2023 : Nouveau spectacle de la Compagnie Péricard
- Mars 2023 : La matinée huîtres et le traditionnel loto (photo 6)
- Avril 2023 : Lancement de la soirée rougail saucisses avec présentation des équipes jeunes.

En plus d'être nécessaires pour les finances du club, ces manifestations attirent beaucoup de monde de notre village et des communes avoisinantes en démontrant le dynamisme et l'attrait du BCMCC.

Pour clôturer la saison, la réception des partenaires s'est déroulée au gymnase Marcel Banc afin de pouvoir montrer à nos nombreux partenaires leurs panneaux fièrement posés au-dessus de notre terrain de basket-ball.

Encore un grand merci à tous pour votre aide indispensable à notre club !



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

Projection sur la saison 2023-2024

Le nouveau Président, Christophe COISSARD, tout fraîchement élu au terme de notre assemblée générale, licencié au club depuis 25 ans, vous la présente en quelques mots :

"Bonjour à tous, c'est avec beaucoup de plaisir et de motivation que je prends ce rôle de Président du BCMCC. Dans la continuité de mes prédécesseurs et des valeurs fortes de notre club, nous continuerons de fournir la meilleure qualité possible de formation des jeunes tout en poussant nos équipes séniors au plus haut niveau possible, en adéquation avec notre projet familial et convivial.

J'insisterai particulièrement cette année sur le développement de notre club qui va être porté par le nouveau gymnase du collège de l'Hermitage qui nous sera mis à disposition en octobre 2023.

L'objectif pour les saisons à venir est d'avoir une présence dans toutes les catégories, filles et garçons, en Drôme-Ardèche ou en Ligue des Alpes sans oublier les groupes mini-basket, baby-basket et basket loisirs.

Les nouveautés de cette future saison :

- Recrutement de Julien PERRIOLAT en tant qu'alternant en formation BPJEPS basket-ball.
- Mise en place de CEC (Centres d'Entraînement Club) sous la responsabilité de Kevin MAITRE.
- Nouveau support de communication pour nos partenaires.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la reprise !" ■

Le Président,
Christophe COISSARD.

ASSOCIATION

Peindre à Mercuriol-Veunes

Nous sommes quelques mercuriolais passionnés de peinture. Nous avons à cœur de partager notre engouement avec tous ceux qui aimeraient se joindre à notre petit groupe, en toute convivialité, au sein d'un atelier libre qui se déroulera tous les jeudis après-midi de 14h30 à 18h30, à partir de mi-septembre à l'ancienne mairie de Veunes. Le coût pour l'année 2023 - 2024 est fixé à 75€ (cotisation 25€, atelier 50€). Le matériel n'est pas fourni.

Si vous le souhaitez, vous ou vos enfants pourrez prendre également des cours pour débutants.



Contacts :
Christine Morineau
06 48 23 31 85
Dominique Jourdan
06 44 37 10 75

ASSOCIATION

Le Télégraphe

Comme d'habitude, notre saison s'achève avec l'été et notre traditionnel voyage qui nous a amené, cette année, sous le soleil d'Alsace à la découverte de magnifiques villes et villages fleuris. Côté voyages et sorties, nos adhérents ont également plébiscité notre sortie Dauphinoise avec la découverte du grand séchoir et de l'ancienne usine de moulinage de la Galicière.

Notre programme de randonnée mensuelle, toujours bien apprécié, a été varié : de Bren, aux Balmes, en passant par les coteaux de Mauves.

Nous avons également partagé des moments festifs au cœur de Veauunes. Ils sont notre véritable ADN, rassemblant les différentes générations. Tous les voisins et amis de Veauunes sont toujours accueillis avec joie. Après-midi jeux et repas conté du Festival du Conte des Collines ont été des succès. La fête des voisins, malgré une météo capricieuse, a été un grand moment convivial.

Pour la rentrée nous vous attendons nombreux avec un programme varié à l'attention de tous.

Deux dates à ne particulièrement pas rater :

Notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 06 octobre à 19h00. C'est l'occasion de venir découvrir l'équipe mais aussi de dévoiler vos attentes, proposer des animations pour vous et votre famille ! L'équipe du Télégraphe n'attend que vos suggestions.

Les journées européennes du Patrimoine, lors desquelles nous vous proposerons de faire revivre l'âme des lavandières autour d'un lavoir plus vivant que jamais. La journée du 17 septembre permettra ainsi de suivre les pas des lavandières, du village jusqu'au lavoir : nos adhérents costumés vous accompagneront, rappelant la vie au village d'autrefois. Des démonstrations, des activités autour du lavoir seront proposées. Une buvette sera présente sur place et le pic-nique sur l'herbe sera possible, à l'heure du déjeuner.

Bonnes Vacances à tous et rendez-vous à la rentrée ! ■

Le bureau du Télégraphe



ASSOCIATION

Mercuriol-Veauunes animations

MVA est là pour fédérer et apporter son soutien aux autres associations de notre commune, comme pour le carnaval organisé par le Foyer Rural ainsi qu'à la fête du Four, organisée par Les Amis de la Tour. Des manifestations qui réunissent les habitants de Mercuriol et font vivre notre village.

Pour la seconde année, nous avons organisé la chasse aux œufs sur le site de la Tour où petits et grands ont pu profiter d'un dimanche de Pâques ensoleillé. Une centaine d'enfants ont répondu à un petit quizz préparé par Les Amis de la Tour. Ils sont repartis avec leur boîte d'œufs, décorée en classe et à la bibliothèque, remplie de chocolat Valrhona.

Un petit changement est intervenu dans le bureau d'MVA : Clément Jeannelle a laissé la présidence mais reste membre actif. Le bureau est aujourd'hui composé d'Élodie Carrier (présidente), Matthis Odoard (vice-président), Sylvie Barre (trésorière), Evan Pourchaire (trésorier adjoint), Stéphane Rigolot (secrétaire), Didier Grange (secrétaire adjoint) et Bérénice Lafforgue à la communication.

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

2^{ème} édition de la course de caisse à savon dimanche 24 septembre 2023 au cœur de Veauunes. Nous vous attendons nombreux, pilotes et spectateurs, pour une journée inoubliable.

La course est ouverte à tous à partir de 8 ans, elle débutera à 9 heures. Un pré-contrôle technique se tiendra le dimanche 3 septembre sur le parking du gymnase Marcel Banc.

Sur place, bien sûr, buvette et petite restauration vous seront proposées.

Nous vous attendons plus déchaînés que jamais en toute sécurité.

Fête du vin blanc, le dimanche 5 novembre 2023, au cœur de Mercuriol.

Le matin, marché dominical, buvette avec vin blanc et huîtres.

L'après-midi, Corso à partir de 14h. Tout le week-end, se tiendra la vogue sur la place du village.

Appel à toutes les associations, les groupes d'amis, les quartiers pour confectionner et/ou animer votre char !!!!! ■

Détails des événements sur site de la mairie et page Facebook : "Comité des Fêtes de Mercuriol Veauunes - MVA".
Contact pour toutes autres informations : mva26.secretaire@gmail.com.

Organisé par l'association Comité des Fêtes de Mercuriol-Veauunes
Course de caisses à savon
2^{ème} Edition
Le dimanche 24 septembre à 10H
Départ : rue de l'eau vive Mercuriol-Veauunes
Tarifs : 10€ le bolide
Buvette & Restauration
Préparez votre bolide à la fois original, sécurisé et performant pour venir à bout des pentes raides de notre village !
Pour consulter le cahier des charges et retrouver le formulaire d'inscription rendez-vous directement sur notre page facebook - Comité des Fêtes de Mercuriol Veauunes - MVA ou bien nous contacter par mail : mva26.secretaire@gmail.com



MENUISERIE BOIS PVC
Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCURIOL-VEAUNES
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

Domaine Ville Rouge
CROZES-HERMITAGE · SAINT JOSEPH

Burgers Bagels
Frites Fraîches
Soupes Salades
Viande Fraîche
Commandez 07.68.60.46.26
Chez Mimi
FOOD TRUCK
Tous les Mardis Soirs
Parking du Gymnase
Mercuriol-Veauunes

BigMat **GIRARDON**
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON ZA les Roussettes 26600 MERCURIOL
Ouvert aux professionnels & particuliers
ESPACE MENUISERIE
Menuiserie 04 75 07 81 39
ESPACE CARRELAGE
Matériaux 04 75 07 81 30
Carrelage Salle de bains Aménagement extérieur 04 75 07 81 32

L'année 2023 a commencé par une rencontre conviviale le 3 février pour remercier tous les bénévoles de l'association, ceux de Mercuriol Veauens Animation, du Télégraphe de Veauens, les boulangers retraités et du village, qui ont contribué à la réussite des différentes manifestations en 2022. Une quarantaine d'entre eux ont répondu présents.

Carnaval le 4 mars

Nous avons contribué à l'animation du carnaval, organisé par le Foyer Rural, en ressortant la fameuse fusée de Tintin du corso de 2019, conduite par Christian Pailharey (alias capitaine Haddock). De plus, Albert Chevrot a promené de nombreux enfants en remorque tirée par un de ses tracteurs de collection.

Histoire et histoires de Mercuriol

Le 3 mars à la bibliothèque a eu lieu la présentation du livre écrit et édité par François Baudez, en étroite collaboration avec les Amis de la Tour. Cet ouvrage sur l'histoire et les petites histoires de notre commune contient plein de données historiques, géologiques, de clins d'œil parfois humoristiques, portraits d'illustres connus et inconnus, des origines jusqu'à notre époque. Il fait aussi référence aux recherches de notre ami Alain Junique et aux réalisations de notre association depuis sa création par Émile Ponsonnet. Cet ouvrage est disponible auprès de l'association au prix de 17,50€ (commande par mail).

Entretien du patrimoine

Désormais, les opérations de nettoyage, fauchage, débroussaillage sont assurées directement par la commune sur le site de la Tour. Les Amis de la Tour sont

chargés d'en faire de même au lavoir de Veauens et à la chapelle Saint-Pierre de Marnas, comme cela a été le cas le 1^{er} juin. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Collectif des Associations du patrimoine (CAP 26-07)

Les Amis de la Tour participent régulièrement aux rencontres du collectif. Les 11 et 12 février, nous avons tenu un stand lors du salon du patrimoine à Laveyron, comme 27 autres associations du nord Drôme-Ardèche. Ces rencontres conviviales entre passionnés du patrimoine au sens large, sont intéressantes et souvent instructives.

De son côté, le collectif a organisé sa dernière rencontre trimestrielle à Mercuriol-Veauens le jour de la fête du four, avec une conférence " au carrefour de l'histoire de la boulangerie et de l'agriculture, les fours seigneuriaux (ou four banal) de Mercuriol ". Une visite du site de la maison forte d'Hauteville a été faite à Veauens.

Assemblée générale des Amis de la Tour

Le 2 avril, plus d'une quarantaine d'adhérents et d'invités ont participé à l'assemblée générale et élu le conseil d'administration, dont voici la composition: président : Alain Chosson, vice-président : Christian Pailharey, (coordination des chantiers), vice-présidente : Malorie Buffat. (coordination des animations), secrétaire : Josette Chalaye, secrétaire adjointe : Marie France Rioux, trésorier : Jean Michel Peyrache, trésorière adjointe : Sylvette Chalaye, membres du bureau : Sylvie

Pailharey, Élisabeth Maurin.

Autres membres du conseil d'administration : Frédéric Arnaudon, Albert Chevrot. Marcel Pascal, Bernard Coudair, Célié Boulet, Yannick Buffat.

A l'issue de l'assemblée, François Baudez a présenté son livre "Histoire et histoires de Mercuriol".

Chasse aux œufs organisée par MVA

Le lundi 10 avril nous avons participé à l'animation de la seconde chasse aux œufs sur le site de la Tour : camouflage des cailloux peints que les enfants devaient chercher pour avoir en échange des œufs au chocolat, et organisation d'un quiz sur l'environnement du site auquel 120 enfants ont participé. Un tirage au sort des bonnes réponses a permis à 6 participants de gagner l'écu du millénaire de la chapelle.

10 juin 2023, la fête du four et du pain

Cette 9^{ème} édition a pris une nouvelle dimension avec des animations inédites et le concours de plusieurs associations : Familles Rurales de Chanos Curson, Mercuriol Veauens Animation, le Foyer Rural de Mercuriol Veauens, le Télégraphe de Veauens, le Collectif des Associations du Patrimoine (CAP), et l'accordéoniste ArtMindo.

Succès garanti pour la vente du pain et des pognes préparés et cuits au four par l'équipe de boulangers retraités (Alain Vignon, Alain Lambert, Bernard Begot) et les boulangers du Fournil de la Tour. Beau succès aussi pour l'atelier créatif « Je fabrique mon sac à pain » animé par Familles Rurales de Chanos Curson et le Foyer Rural de Mercuriol Veauens.

Avant l'apéritif, accueil d'une vingtaine de

natifs des « années en 3 » à qui les organisateurs ont remis un pot de bégonia en fleurs, offert par les Jardins d'Albina.

Les 185 repas cuits au four, préparés par les Amis de la Tour, les boulangers et Jean-Paul Riou, ont été servis à table et fort appréciés.

Au cours de cette journée, le public a pu découvrir les créations et productions de plusieurs artisans : Alliance2r. net (Michèle Raynaud, objets de décoration) ; Lapatafruit (confitures, confiseries) ; Artisans du Monde ; atelier créatif « nature magique ».

Les animations d'observation du ciel, pour lesquelles le Foyer Rural s'était beaucoup investi, ont dû être supprimées à cause du ciel incertain. Mais ce n'est que partie remise !



Les Amis de la Tour remercient beaucoup la trentaine de bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée conviviale « qui fait du bien ». ■



Une nouvelle association est née dans notre commune, en octobre 2022 : "Le regard de Naël".

L'histoire de Naël

Naël pointe le bout de son nez le 28 février 2017. Il est le premier enfant de cette famille et comble alors de bonheur ses parents. Très vite, ceux-ci s'inquiètent du développement de leur enfant : il ne tient assis qu'à 18 mois, ne marche qu'à 26 mois... Les interrogations surgissent, les prises en charge chez les spécialistes se multiplient, les examens n'apportant aucune réponse font leur apparition. Il faut attendre deux ans et demi pour avoir le diagnostic grâce à la génétique.

Naël est un jeune garçon atteint du syndrome FOX G1. Vous ne connaissez pas ? Rien d'étonnant, il s'agit d'une maladie génétique rare. Actuellement, nous comptabilisons 60 personnes atteintes en France et 300 dans le monde. Cette maladie entraîne des retards de développement, une absence totale

ou partielle de langage, une déficience intellectuelle et des crises d'épilepsie.

Naël a aujourd'hui six ans. Il a toujours du retard : il ne parle pas, ne mange pas seul... mais il progresse. Il est scolarisé dans l'école du village. Une AESH l'y accompagne afin de l'aider dans ses apprentissages en attendant d'avoir une orientation IME (institut médico éducatif).

De nombreux spécialistes continuent encore et poursuivront longtemps de travailler avec lui afin de l'aider dans son développement. Naël est accompagné afin d'aller le plus loin possible.

L'association

Vous avez découvert l'histoire de ce petit garçon mais toute sa famille est concernée. Ses parents ont dû apprendre à connaître la maladie, vivre avec, aider leur enfant à grandir... Famille et amis ont alors fondé cette association afin de :

- faire connaître le syndrome FOXG1,
- aider d'autres enfants FOXG1,

- collecter des fonds pour la recherche génétique (la maladie n'est connue que depuis 2007),
- participer au financement des prises en charges, des thérapies, des formations et de l'achat de matériel pour Naël.

L'association est présente lors de nombreux événements dans les environs. Lorsque vous la verrez lors d'une prochaine manifestation, vous connaîtrez ses origines et ses motivations. ■





L'association Familles Rurales Collines de l'Hermitage agit au service des habitants du territoire, notamment des habitants de Mercuriol-Veunes.

Nous proposons un accueil de loisirs à Chanos-Curson, les mercredis et les vacances, ainsi que des séjours de vacances. Et nous proposons aussi un Espace de Vie Sociale pour tous les habitants, petits comme grands et encore plus grands.

Quoi de neuf ces derniers mois ?

Nous avons proposé 4 séjours de vacances à Die qui auront lieu en juillet pour les enfants et les jeunes. Ces séjours savent trouver leur public et prendre place dans le projet d'accueil que nous développons à l'année au centre de loisirs. Nous avons été particulièrement vigilants à ne pas modifier les tarifs par rapport à l'année passée et à appliquer une forte dégressivité du tarif pour le séjour de 2 semaines. Nous remercions les familles pour leur confiance et leur fidélité et poursuivons nos efforts pour proposer une offre de loisirs plurielle et variée pour contribuer à notre niveau au grandir de vos enfants.

Nous avons participé à la fête du four en animant avec le Foyer Rural et Madame Baudez un atelier couture. Nous remercions vivement l'association des Amis de la Tour d'avoir pensé à nous ! Tout au long de l'année nous proposons des ateliers couture au centre mais aussi

depuis peu des ateliers scrapbooking. Nous accueillons enfants et parents pour pratiquer avec bonne humeur et convivialité des loisirs créatifs. C'est gratuit. Débutant ? Expert ? Tout le monde est bienvenu !

Avec la bibliothèque de Mercuriol-Veunes et le soutien d'Arche Agglo nous avons organisé un projet autour du livre pour les parents qui s'intitule "Des Livres à Soi". Il y a eu plusieurs séances et une rencontre en librairie avec des parents engagés tout au long du projet. Cela complète nos actions parentalité notamment lors du festival des Arts du Récit ou Laëtitia, bénévole, et l'équipe ont animé un atelier comptine "Toc Toc Monsieur Pouce" !

Et de nouveaux projets !

L'association continue à se développer et à se transformer pour proposer plus et mieux encore : des activités et des animations au service du lien social, de la rencontre entre les générations, de la proximité. Petit à petit, avec le soutien de la mairie de Chanos-Curson, nous construisons sur une salle du centre un espace pour les habitants.

Ce lieu permettra de proposer plus régulièrement des moments d'échanges et de rencontres à nos adhérents et aux habitants de notre bassin de vie (Chanos-Curson, Mercuriol-Veunes, Chantemerle-les-Blés notamment).

Animé par Sabrina, notre animatrice de vie locale et l'équipe, cet espace permettra aussi d'accéder librement à de la convivialité, à des ressources, à des informations. Familles, adultes,

avec ou sans enfants, jeunes ou moins jeunes ? Cet espace sera ouvert à tous comme le projet d'animation de la vie sociale que nous portons ces dernières années.

Se renseigner ? Nous soutenir ?

Nous sommes disponibles au centre, du lundi au vendredi entre 9h00 et 18h00. N'hésitez pas à nous contacter en amont de votre passage au 09 71 45 40 58 ou cloisirs.chanos@orange.fr pour vous assurer de notre disponibilité lors de votre venue.

Sur Hello Asso vous pouvez soutenir le projet d'animation locale ou faire un don. De 1 euro ou plus c'est un soutien qui nous sera utile pour valoriser notre projet ! Par exemple, les dons 2023 permettent de réduire le reste à charge de l'association pour la sortie à la mer du mois de juin au Grau du Roi et de continuer à proposer aux familles une solution de transport à petit prix (30 euros pour 2 adultes et 2 enfants pour l'aller-retour).

Enfin, il est possible de participer aux travaux de l'association en rejoignant le conseil des habitants ou l'un des groupes de travail. ■



Une nouvelle saison s'achève au sein du FC HERMITAGE, durant laquelle le club a réussi à maintenir sa bonne santé aussi bien sportive, qu'humaine. Nous pouvons compter depuis plus de 4 saisons un total de 220 licenciés, joueurs et dirigeants.

Côté terrain, tout d'abord, nous avons engagé encore cette année 18 équipes, de U7 aux Vétérans, avec pour le foot à 11 chez les jeunes et notre équipe féminine une entente avec le club voisin de Châteauneuf-sur-Isère. Les catégories jeunes auront dans l'ensemble réussi une excellente année, tant au niveau du résultat, que du comportement et de l'image véhiculée par notre club. Nos Séniors garçons, une nouvelle fois en difficulté, auront tout de même réussi à atteindre l'objectif principal : le maintien en D3. A l'inverse, nos féminines vont accéder au niveau le plus haut départemental grâce à une saison pleine. Et n'oublions pas nos « Anciens » qui réalisent une belle saison sportive et festive.

La saison a été aussi rythmée par plusieurs grands événements comme la 3^{ème} édition du tournoi Rose Solidaire, le loto, le tournoi de nos jeunes à Meze (victoire de nos U15) et pour finir notre journée Club pour clôturer l'année sportive.

Pour la saison prochaine, nous avons le plaisir de voir le retour du tournoi futsal au gymnase Marcel Blanc de la commune qui se tiendra le 30 décembre 2023.

Même si la saison 2023-2024 se prépare déjà en coulisse, nous souhaitons à tous nos licenciés d'excellentes vacances d'été. Rendez-vous fin août pour une nouvelle saison de folie et des moments incroyables au FC HERMITAGE. ■





Vous avez été nombreux, nombreuses à venir rejoindre notre convivialité, nos activités diverses, variées et à participer à nos animations.

Vous avez su vous laisser séduire par cette **belle équipe de 16 bénévoles**, dont l'objectif est d'animer et d'apporter une activité culturelle et de loisirs à tous, à moindre coût. En effet, la **nouveauté « le multisport des 4 - 6 ans »** a connu un vif succès avec les intervenants de Seb Sport Événement qui ne manquent pas d'idées pour faire découvrir une multitude de sports à ces bambinos. Cette activité est aussi proposée aux 7-13 ans le samedi matin avec du roller, du pétéca, du kin-ball, etc.

La **boxe adultes** aussi est en développement avec Titou, chaque lundi soir de 19h30 à 20h30 dans la petite salle du gymnase Marcel Banc. Cette activité est aussi possible le samedi matin pour les enfants de 7-13 ans.

Les **cours d'anglais**, notamment chez les adultes, ont connu une bonne fréquentation, à croire que Cécile invite toutes les générations à développer ou apprendre cette langue pour leurs futurs voyages.

Quant aux enfants de **l'école de théâtre**, eux, ils nous ont conduit jusqu'à **la boîte de nuit de Mercurool**

« **appelée le Boucan** » en passant par la **cassette audio des années 80**. Un moment riche en rigolade et émotions, encadré par Clémence qui vous donne rendez-vous dès le mardi 19 septembre 2023 à l'ancienne mairie de Veunes.

Avec sa couette, son coussin ou ses cotons, c'est auprès de Marie-Pierre que les élèves jeunes et moins jeunes ont confectionné de belles choses à la main ou à la machine à coudre, lors des **cours de couture du mardi et mercredi**.

Le lundi soir et le jeudi soir, ce sont des volants que vous pouvez voir virevolter dans le gymnase par les joueurs de badminton qui ne manquent pas d'occasions pour organiser des rencontres inter-clubs.

Le **fitness sous toutes ses formes** ! Stretching, gym douce, cuisses-abdos-fessiers, renforcement musculaire, cardio training... On peut dire qu'**au Foyer Rural on ne manque pas d'imagination** pour proposer des cours de gym divers et variés. Un programme diversifié chaque semaine qui permet à chacun d'y trouver son compte, ce qui fait la force de cette activité.

Sous la houlette de Virginie Chevrot, responsable de l'activité et de Pascale Duval, la professeure, les effectifs n'ont jamais cessé d'augmenter.

De **40 adhérents il y a 6 ans à 145** aujourd'hui, les adeptes du fitness sont répartis sur 8 cours (lundi 18h/19h et



19h/20h, mardi 10h/11h, et 18h30/20h, mercredi 19h/20h, jeudi 9h30/10h30, 18h30/19h30 et 19h30/20h30).

La **saison 2023/2024 s'annonce prometteuse** puisqu'une centaine d'adhérents a déjà renouvelé sa confiance à cette équipe dynamique.

En attendant, bel été à tous et **rendez-vous le 4 septembre pour la reprise !**

Coté animation, c'est autour du carnaval que vous nous avez rejoints avec beaucoup de couleurs et très nombreux, on vous donne rendez-vous en 2024. **Notre nuit des étoiles** n'a pu avoir lieu avec un grand regret du fait de la météo annoncé mais ce n'est que reporté, on vous donne **rendez-vous le 09 Septembre 2023**.

En attendant, je pense que vous pouvez prendre quelques jours de vacances, vous reposez pour mieux nous rejoindre dans notre équipe qui recherche son Président, vice-Président ou dans nos activités. **On compte sur vous**. Bel été à tous. ■

*La Présidente,
Nathalie DÉRRÉ et toute son équipe*



Farandole Sou des Écoles de Mercurool-Veunes tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers ses bénévoles dévoués

et les nombreux donateurs qui ont joué un rôle essentiel dans le **succès de ses actions cette année**.

Grâce à votre soutien constant, nous avons pu offrir à nos enfants des moments précieux et des expériences enrichissantes.

Les bénéficiaires de nos différentes actions ont contribué au **financement d'activités pédagogiques**, de sorties éducatives, de projets artistiques et de matériels pour nos enfants, tels que des sorties cinéma, des séances de tennis et des sorties "Conte et Nature" pour les maternelles.

Cette année, notre association a participé au financement de trois **classes vertes** sur le thème des "grands navigateurs" et de la "classe voile". 75 enfants ont eu la chance de vivre cette expérience unique qui s'est déroulée au Pradet, dans le Var, du 12 au 16 juin. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de ce projet.

Un grand merci aux généreux donateurs, à la municipalité, aux parents et à tous ceux qui ont apporté leur soutien financier. Nous souhaitons également adresser nos sincères remerciements à tous les enseignants qui ont consacré du temps et de

l'énergie pour organiser ces classes vertes exceptionnelles.

En février, nous avons organisé une **tombola** avec de nombreux lots à gagner, dont un séjour au zoo de Beauval. Grâce à la générosité des participants et des donateurs, cette tombola a remporté un véritable succès.

Cette année, nous avons également réalisé un événement mémorable, en partenariat avec l'association de la cantine : notre première **soirée Saint Patrick** ! Petits et grands se sont réunis pour célébrer cette fête irlandaise emblématique, en présence d'un DJ et avec des jeux tels que le blind test et le fil rouge. L'enthousiasme et la convivialité étaient au rendez-vous !

En mars, nous avons organisé les traditionnelles photos de classe, immortalisant ainsi de précieux souvenirs pour les enfants et leurs familles.

Le vendredi 30 juin nous avons également organisé notre **fête de l'école**. Les enfants ont profité d'une soirée musicale, de structures gonflables, de jeux en bois et d'un circuit de karting. Cette soirée s'est clôturée par un délicieux repas lors duquel enfants et parents ont partagé de bons moments.

Nous vous donnons rendez-vous le **30 septembre pour notre assemblée générale**, qui se déroulera sous une nouvelle forme. Nous vous proposons de nous rejoindre autour d'une soirée de défis parents/enfants, suivie d'un repas partagé. Cette rencontre sera l'occasion idéale pour

échanger et renforcer les liens au sein de notre association.

Appel aux bénévoles : Alors que les enfants grandissent, certains parents nous quittent progressivement. Nous souhaitons rendre hommage aux parents bénévoles qui ont consacré de nombreuses années à œuvrer avec détermination au sein de notre association. Leur engagement et leur bienveillance, le temps investi, leurs compétences et leur énergie, ont été la clé de notre réussite. Grâce à eux, nous avons pu réaliser des projets significatifs pour nos enfants et leur offrir des expériences enrichissantes. Nous les remercions du fond du cœur.

Nous lançons un appel vibrant à de nouveaux bénévoles. Nous invitons chaleureusement de nouveaux parents à se joindre à nous afin que nous puissions continuer à écrire ensemble une belle histoire de solidarité, de partage et de réussite pour nos enfants.

Toute l'équipe de Farandole Sou des Écoles de Mercurool-Veunes vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances ! Nous espérons que vous profiterez pleinement de cette période estivale et que vous reviendrez en pleine forme pour nous rejoindre dans nos futurs projets.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt ! ■

L'équipe de Farandole Sou des Écoles de Mercurool-Veunes



298 adhérents,
encore une belle saison
au Foyer Rural.



Bonjour à toutes et à tous, ensemble et solidaires...

Ces deux mots marquent bien sûr notre appartenance à la Fédération UNRPA... mais ils sont aussi et surtout comme des phares qui éclairent notre action. En cohérence avec les buts et missions indiqués dans nos statuts : « Rassembler les personnes et lutter contre l'isolement en proposant des activités qui correspondent aux attentes des personnes retraitées : activités conviviales, sportives et culturelles diverses. »

En ce début d'année 2023, après les périodes de confinement, beaucoup éprouvaient naturellement le besoin de se rassembler à nouveau et de retisser des liens qui s'étaient peut-être un peu distendus. C'est ainsi que, lors de notre assemblée générale du 29 janvier, 80 adhérents furent heureux de se retrouver et de partager un repas convivial. On ressentit alors comme un souffle et un élan nouveaux qui ont continué à se manifester, de multiples façons, au cours de ce premier semestre.

Des activités régulières : visites et échanges téléphoniques avec des personnes malades ou isolées ; randos ou balades du mardi qui réunissent en moyenne une trentaine de participants ; parties de cartes du jeudi pratiquées par une vingtaine de fidèles...

Des sorties, voyages et journées conviviales proposées en 2023 à nos 126 adhérents :

- **Le 2 mars**, sortie à Montmiral pour 53 personnes, visite guidée de la chèvrerie, apéritif offert par les propriétaires et copieux repas "cabri" ;
- **le 3 mars**, fabrication de bugnes par une quinzaine de bénévoles en vue du carnaval du lendemain, organisé par le Foyer Rural ;
- **le 16 mai**, journée champêtre à Arlebosc avec marches pour les uns, cartes, pétanques ou visites pour les autres et joyeux pique-nique partagé par 50 personnes ;
- **le 25 mai**, 75 personnes étaient réunies pour fêter les anniversaires de 18 adhérents de 80 ou 85 ans ;
- **du 2 au 8 juin**, voyage dans le Tyrol pour 25 adhérents qui ont randonné chaque jour, dans des paysages grandioses... à couper le souffle !!! ;
- **le 29 juin**, repas grillades à la salle des fêtes de Veaunes suivi des parties de pétanque... ;
- **le 12 juillet**, sortie au château de Grignan pour 50 personnes qui ont assisté au spectacle de l'Avare, dans le cadre des célèbres fêtes nocturnes annuelles.

Quelques projets à l'étude pour 2023 ou 2024 : un atelier d'art floral ; une journée à Arles, avec marches et visites ; le spectacle de Dany Lary ; un voyage de 3 jours à Paris avec visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale ; un voyage-randonnée en juin 2024...

Un merci chaleureux aux membres du conseil d'administration pour leur grande disponibilité et leur implication constante, ainsi qu'aux bénévoles qui, dans le même esprit, contribuent à la réussite des projets, par leurs propositions, leur aide et leur soutien si précieux. Ensemble et solidaires ! ■

*Le président,
Marc Fulachier et l'équipe du CA*



L'année sportive 2023 a commencé le 25 octobre 2022, par un repas de la boule entraînement à l'Auberge de l'Herbasse avec 42 convives.

Le 20 Janvier 2023, les boulistes ont fêté les rois, avec les galettes confectionnées par notre boulanger de Mercurol-Veaunes.

Le 11 mars s'est tenu le repas sociétaires et conjoints de début de saison avec 48 convives, repas confectionné par le traiteur Saint Vic de Saint-Victor.

La saison des concours officiels qualificatifs s'est clôturée sur nos jeux, le 26 mars, avec une équipe de Mercurol, sortie gagnante de ce dernier concours, et terminant à la 14^{ème} place au général.

Le 7 avril 2023 notre concours sociétaires s'est effectué entre 26 joueurs répartis en 6 triplettes et 2 quadrettes. Le soir, un repas a été offert aux joueurs.

Le 25 avril 2023 a eu lieu le concours quadrettes vétérans Challenge Larivière avec 22 équipes.



Le 18 mai 2023 se déroulait le concours quadrettes vétérans Challenge Roffat avec le repas à midi. Ce sont 32 quadrettes qui se sont affrontées en 3 parties, plus la finale.

La société vous attend les mardis et vendredis de 14h à 18h pour passer d'agréables moments.

Prochainement nos concours à l'affiche :

- Déplacement de nos joueurs à Saint-Sorlin le 13 juin 2023 pour le challenge de l'amitié, avec la société de longues de Saint-Sorlin.
- Le 16 juin 2023 à 16h : concours triplettes en semi-nocturne à partir de 16h, avec casse-croûte offert.
- Le 26 août 2023 à 14h : concours 32 doublettes éliminatoires.
- Le 1^{er} septembre à 13h30 : concours sociétaires et amis associés au challenge Mariusse, casse-croûte offert aux sociétaires.

Le 22 septembre 2023 à 18h : assemblée générale à la salle Marcel Banc. ■

*Amicale Boules, Tracol
Francette*



Après 35 ans d'existence, les Gais Lurons ont décidé de mettre un terme à leur aventure, commencée en octobre 1988. Créée pour générer de l'amitié et de la convivialité, notre association n'a pas failli à sa tâche, bien au contraire. Impliquée dans la vie associative de notre commune et de celle de Chanos-Curson, elle s'y est engagée à hauteur de ses moyens, mais toujours avec enthousiasme, générosité et sérieux, sans jamais se départir de sa bonne humeur.

Depuis, les Gais Lurons se sont investis dans plus de 90 manifestations diverses et variées, allant du Téléthon à la Fête du Vin Blanc, des soirées « humour » aux week-ends « découvertes », sans oublier les réveillons et les Intervillages de 2002 et 2004, ces derniers restant de merveilleux souvenirs pour les centaines de participants de nos deux villages, mais aussi pour les organisateurs. Je n'oublie pas les nombreux apéros, barbecues et restos qui ont jalonné notre parcours, ils étaient notre idée de la vie en communauté, notre ADN.

Partager le plus souvent possible de bons moments entre amis, aurait pu être notre devise. Un grand MERCI à tous ceux et celles qui ont participé et partagé avec nous quelques-uns de ces événements, ils ont contribué à leur succès. Un grand MERCI également à tous ceux et celles qui ont fait notre association, leur investissement lui a permis de devenir ce qu'elle a été. Au plaisir de vous revoir. Bien amicalement. ■

Ph. Betton

Projet œnotouristique sur les côteaux où la renaissance du Clos Madeleine

En arrivant sur Mercuriol depuis quelques mois et en apercevant sur le coteau l'activité intense des pelles mécaniques et autres engins de terrassement puis l'apparition d'une tour, nombreux sont à s'interroger... Encore un lotissement ! Un château d'eau ! C'est une déviation ! C'est un Cap que dis-je, c'est une péninsule ! Et bien que nenni !

Nous allons profiter de ce magazine pour vous livrer toutes les informations sur ce qui se passe réellement sur ce coteau, le comment, le pourquoi...

Un projet œnotouristique...

A l'initiative d'un Mercuriolais, Monsieur Jean-Pierre Fraise, avec le soutien de l'association des Crozes-Hermitage et de la profession viticole, un projet de création d'un site touristique pour la promotion et la découverte des vins de notre terroir a germé.

L'idée est alors de re-planter en appellation Crozes-Hermitage une partie du coteau proche du village et d'y implanter également un site permettant l'accueil de touristes : salle de dégustation, terrasse et logements touristiques.

Outre la plantation en coteau d'environ 1.5 hectares de vigne, la réhabilitation des murs de clôtures et de terrassements en murs de galets, le projet prévoit donc la

reconstruction de l'ancienne tour présente sur le site, sur les hauts du coteau.

La tour était apparue aux yeux de tous lors du défrichage du site. Son état très dégradé n'a pas permis de conserver sa base et une nouvelle tour ayant les mêmes caractéristiques a été construite en béton. Pas d'inquiétude, le projet prévoit un magnifique parement en galets du Rhône, rappelant ainsi l'ancien vestige. La tour permettra, grâce à un escalier intérieur, de proposer une vue imprenable sur les côteaux de notre vignoble et sur la Tour au-dessus du village (et oui, nous avons maintenant 2 tours !). Monsieur Baudez, dans son récent ouvrage sur Mercuriol, voit dans la base de la tour une origine antique et une reconstruction plus récente qui aurait pu être à usage de moulin. Certains dans le village parlent d'une tour de télégraphe à l'instar de celle de Veauunes, mais nulle trace dans les archives.

L'ancienne maison du domaine, sur le bas du coteau sera quant à elle conservée et agrandie afin d'accueillir une salle de réception touristique et des logements.

Afin de permettre ce projet, une modification du Plan Local d'Urbanisme a dû être menée, ce qui a permis, à travers l'enquête publique organisée, de faire découvrir au plus grand nombre les aménagements envisagés.

Tourné vers l'avenir et le développement

économique de notre secteur viticole, ce projet a su également s'appuyer sur le passé et l'histoire de notre territoire.

...ancré dans l'histoire des lieux :

En effet, en conservant, rénovant et reconstruisant les traces du patrimoine ancien, le projet permet de rappeler à tous les heures de gloire de cet ancien domaine viticole tenu autrefois par la famille Schimmel et connu sous le nom de « Clos Madeleine ».

Difficile de croire en se rappelant ce terrain encombré que s'élevait ici un domaine viticole. Des photographies des années 1950 nous montrent pourtant le domaine en pleine activité, sa tour bien visible et la maison au pied du coteau. On produisait ici un vin blanc premier cru (voir étiquette), l'appellation Crozes-Hermitage sur notre commune n'étant apparue qu'en 1952.



Extrait journal "La Croix de la Drôme" du 27/12/1925



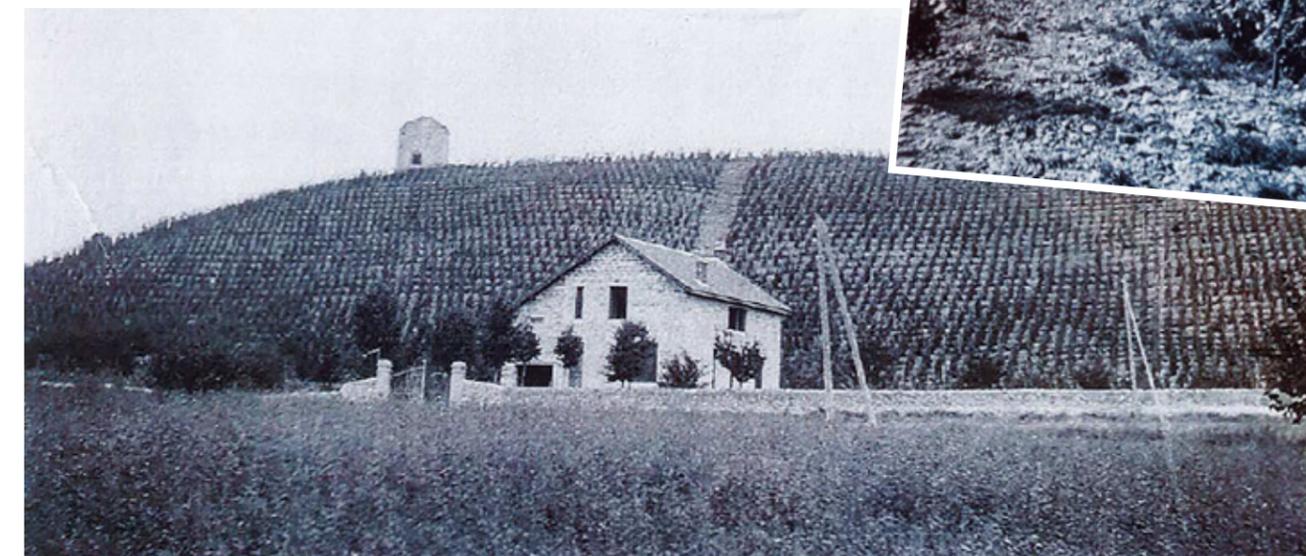
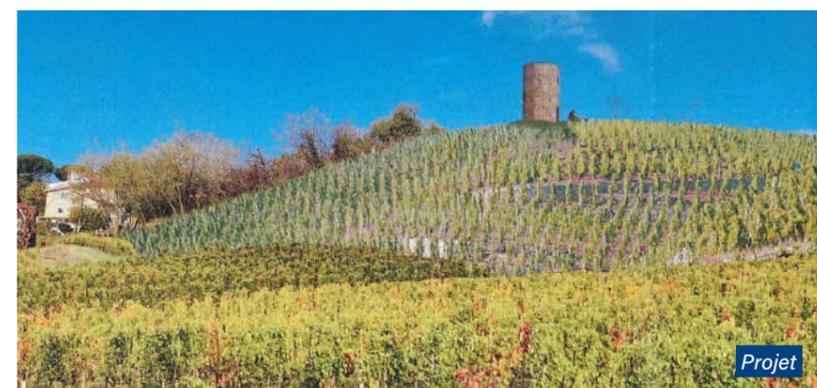
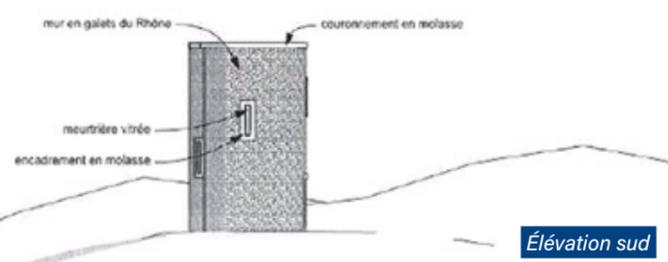
Un projet viticole au service de la promotion des Crozes-Hermitage

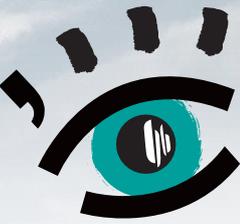
Le vignoble sera mis en fermage auprès de Yann Chave, viticulteur reconnu de notre commune. Il envisage ainsi la plantation de la parcelle dès février 2024, pour les 2/3 en cépage Marsanne (blanc) et le 1/3 restant en cépage Syrah (rouge).

La première récolte n'aura pas lieu avant 2027 et encore faudra-t-il attendre pour déguster les vins de Crozes-Hermitage qui en résulteront car l'objectif est de produire des vins de garde. ■

Si le petit vin blanc de Mercuriol est célébré dans les chroniques viticoles depuis le 19^{ème} siècle, il ne doit son heure de gloire qu'à la mise en place de l'appellation Crozes-Hermitage. Si l'appellation ne comptait à l'origine qu'une seule commune (1937) Crozes, elle en compte 11 depuis 1952.

Avec un vignoble de 1650 hectares, c'est en superficie la plus grande des appellations de la vallée du Rhône septentrionale.





Agenda

DIMANCHE 26 AOÛT - CONCOURS DOUBLETES - boulodrome - Amicale Boules

DIMANCHE 26 AOÛT - SPECTACLE DE CHRISTELLE CHOLLET - Espace Eden - Festival des humoristes

VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE - CONCOURS MARIUSSE - Boulodrome - Amicale Boules

SAMEDI 9 SEPTEMBRE - NUIT DES ÉTOILES - Foyer rural

VENDREDI 15 SEPTEMBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FOYER RURAL - Salle Hermitage

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE - JOURNÉE DU PATRIMOINE - Lavoir de Veaunes - Le Télégraphe de Veaunes

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE - COURSE DE CAISSE À SAVON - Veaunes - MVA

VENDREDI 6 OCTOBRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES - Salle des fêtes de Veaunes

DIMANCHE 5 NOVEMBRE - FÊTE DU VIN BLANC - MVA

SAMEDI 11 NOVEMBRE - COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 - Cimetière de Veaunes + Place de la République

DIMANCHE 26 NOVEMBRE - MARCHÉ DE NOËL - Espace Eden - Farandole

SAMEDI 3 DÉCEMBRE - LOTO - Salle des fêtes de Veaunes - Télégraphe de Veaunes

VENDREDI 8 DÉCEMBRE - DESCENTE AUX FLAMBEAUX - Les Amis de la Tour - La Tour



Plus d'infos sur
les manifestations
à l'onglet "agenda"
sur www.mercurol-veaunes.fr



**MERCUROL
VEAUNES**
Cœur du Pays de l'Hermitage

Mairie de Mercurol-Veaunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veaunes
04 75 07 40 05
mairie@mercuroil-veaunes.fr
www.mercuroil-veaunes.fr

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Laure Achard,
Sabrina Barbe, Nicolas Daujan, Christophe Faure, Nathalie Faure, Tanguy Terras
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veaunes, FlymProd
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 Valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC